

DYMON (DE)

A. Pierre, ne sait pas signer, pâtre et garde des bêtes blanches, ! en 1563-1578, ∞ à Claudine CHEUVRIER, ne sait pas signer, ! en 1573

Pierre DE DYMON paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1563 et 1578. Antoine DROUOT (son gendre) paye pour un acquis de lui en 1579⁶⁵³.

En 1573, Pierre DE DYMON et sa femme Claudine CHEUVRIER, pâtre et garde des bêtes blanches à Saint-Aubin, prennent du seigneur de Saint-Aubin le bail d'un héritage à condition d'y faire bâtir une bonne maison. Ils ne savent pas signer⁶⁵⁴.

Nicole, fille de Pierre DYMON est marraine le 18.6.1570 d'une fille de Nicolas HEDRY.

Nicole, ! en 1612, ∞ à Antoine DROIT
peut-être Jeanne, ∞ à Jean MERCIER

Nicole DE DIMON paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1612⁶⁵⁵.

653 Pierre DE DYMON paye censive à Saint-Aubin en 1563-1578; il paye à la décharge de Jehan SURTIN en 1576; Anthoine DROUOT paye pour un acquêt de lui en 1579 [AD 10 - E* 2881]

654 Le 15.7.1573, Pierre DE DYMON, pâtre et garde des bêtes blanches à Saint-Aubin, et Claudine CHEUVRIER, sa femme, qui ne savent pas signer, prennent de Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, le bail à rente d'un héritage auquel il y a une mesure, "roye à royer" (roise à rouir), chambre, avec quelques arbres fruitiers contenant 1 quartier ~ appelé le Cortil de De... en la Grand Rue près du carcan de la justice, entre les héritiers de feu Georges ANCEAU et une ruelle commune appelée "le plancher de pierre", ladite rue et la rivière d'Arduisson, et ont promis de faire bâtir une bonne maison d'ici 1 an.

Une note précise: pas d'exécution, désistement du 12.3.1577 [AD 10 - E* 2858]

655 Nicole DE DIMON paye censive à Saint-Aubin en 1612 [AD 10 - E* 2881]

E

EDMARD ou HEMARD

Famille de boulangers fondée au début du XVII^{ème} siècle à Saint-Aubin par Jean HEMARD. Il a épousé Jeanne MERLIN, issue d'une des plus anciennes familles du village.

A. Jean, boulanger, manouvrier, ! en 1607-1643, ° ca 1584, (†) 24.2.1644, ∞ /1607 à Jeanne MERLIN, ! en 1607-1642, fille de Marquet M.

Un document de 1701 fait mention d'une sentence contre Jean HEMARD, demeurant à Saint-Aubin, se faisant fort de Anne LAURENT, veuve du meunier nommé Crespin¹.

En 1607, Jean HEMARD déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin des héritages de sa femme Jeanne MERLIN, fille de feu Marquet MERLIN^{2, 3}.

En 1609, Jean HEMARD déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin des biens provenant de sa femme⁴.

1 Sentence contre Jehan HEMARD demeurant à Saint-Aubin, ci-devant meunier du moulin du Paraclet, se faisant fort de Anne LAURENS, veuve du meunier nommé Crespin, qui sont interdits d'aller quêter du blé au village de Quincey. Mention d'Anthoine LARIBBE. La date du 13.4.1701 (?) est indiquée mais elle ne semble pas correspondre à celle de l'acte [AD 10 - 24 H 94]

2 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan HEMARD paye censive pour Jehanne MERLIN sa femme, fille de feu Marquet MERLIN en 1607 pour 3 années; Jehan HEMARD paye en 1608, 1609, 1610 et 1611; Jehan HENARD paye pour un demi arpent de terre en la matre qu'il a eu et échangé de Claude GIRARD en 1609 [AD 10 - E* 2883]

3 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan HEMARD paye en l'acquêt des hoirs Marquet MERLIN en 1607; Jehan HEMARD paye en 1608-1610 et 1612 [AD 10 - E* 2883]

4 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 19.12.1609 de Jehan HEMARD, qui ne sait pas signer, à cause de Jehanne MERLIN sa femme pour:

- une maison, cour, jardin au finage dudit Saint-Aubin, entre David ROUSET et la rue commune, David ROUSET et les terres de Messieurs de Saint-Aubin
- une petite portion de terre à faire chénevière, auprès de ladite maison, entre Messieurs de Saint-Aubin et David ROUSSET, Messieurs de Saint-Aubin et la rue commune
- un quartier de terre en La Tavelle, entre Mademoiselle La Gayette et la terre de la Converse, la même et plusieurs
- un quartier et demi de terre en ce même lieu, entre Guilhaume MIGORDIN et Nicollas SIMON, Guilhaume MIGORDIN et -
- demi-arpent demi-quartier de terre audit finage au

En 1610, Jean HEMARD, boulanger à Saint-Aubin, vend 2 arpents de terre à Avant-lès-Marcilly. Sa femme Jeanne MERLIN ratifie la vente⁵.

Jean HEMARD paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1623⁶.

En 1616, Jean HEMARD, manouvrier à Saint-Aubin, vend des biens de sa femme Jeanne MERLIN à Jean SIMON⁷.

En 1628, Jean HEMARD et d'autres, tous manouvriers à Saint-Aubin, reconnaissent une dette à Hubert DAMARS pour une coupe de bois. Il ne sait pas signer⁸.

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclat est cité Jean HEMARD, pour un acquis de Jean DUREAU⁹.

lieudit La Matre, entre la terre ... et les héritiers de Monsieur GUYON, Messieurs et Jacques PERRIN

- demi-arpent de terre au dessus des Clouseaulx, entre Nicollas VOITERIN et plusieurs, le chemin d'Orléans et -
- demi-arpent quatre cordes de terre aux vignes des garennes, entre Jehan GILLES et Jehan DESPANSIER, sur le chemin de la Chapelle et Guilhaulme GILLES
- quatre cordes de terre près dudit lieu, entre Lupien DAVOST et Guille. GILLES, Lupien DAVOST et -
- 6 cordes de terre sur ledit finage, au lieudit les Seillons, la veuve Xpofle MERLIN et Guilhaulme MIGORDIN, sur la rivière d'Arduisson et sur le chemin de la Chaulme
- un total de 2 arpents et 35 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

5 Le 20.6.1610, Jehan HEMARD, boulanger demeurant à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 2 arpents de terre à Avant. Ratification du 23.7.1610 par Jehanne MERLIN sa femme [AD 10 - 24 H 109]

6 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan HEMARD paye en 1612-1615, 1618-1623

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan HEMARD paye en 1612-1623. Il paye en 1612 sans préjudice des défauts et amendes pour 2 années. Il paye en 1620-1621 pour un quartier de terre en la Tavelle

7 Le 17.3.1616, Jehan HEMART, manouvrier à Saint-Aubin, et Jehanne MERLIN, sa femme, à cause d'elle, vendent à Jehan SIMON, manouvrier à Saint-Aubin, 1 quartier de pré faisant partie d'une plus grande quantité en la prairie de Marnay, au lieudit Le Breuil. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/3]

8 Le 14.11.1628, Aulbin FONTAINE (qui signe "A F"), Jeh. HEMART, Jehan QUINSSON, Claude COLET et Sébastien FONTAINE (qui signe "S Fontaine"), manouvriers à Saint-Aubin (les autres ne savent pas signer), reconnaissent devoir à Honorable Homme Hubert DAMARS, marchand à Nogent, 82 livres 10 sols pour une coupe de bois dans 3 arpents 3 quartiers dépendant du fief de la Croslière [AD 10 - 2E 66/7]

9 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclat à Pothière et en Lessard. En

En 1643, Jean HEMARD comparait comme témoin dans une procédure des eaux-et-forêts de Nogent/Seine¹⁰.

Dans un censier de Saint-Aubin de 1642, la veuve de Jean HEMARD déclare sa maison. Son fils Claude HEMARD est aussi cité¹¹.

Jean HEMARD et Jeanne MERLIN sont les parents de:

Antoine, b 10.9.1608, p Estienne RAPHAEL & David ROZE, m Jehanne HEMART

Jeanne, b 16.2.1615, p Edmé GA...ICHON, m Loyse GRILLAT & Jehanne MENARDE

Jérôme, b 6.6.1620, p Jérôme DANGLUSE & Nicolas GUILLAUME, m Marie épouse de Laurant MASSE

Perrette, (†) 10.10.1626

Hubert, (†) 20.11.1626

Claude, ∞ à Françoise DESQUAINS

A.1. Claude, vigneron, boulanger, (†) 5.10.1651

∞(1) /1644 à Françoise DESQUAINS, ° ca 1622, † en couches, (†) 21.6.1644 sous la galerie de l'église, fille de Claude D. et Angélique DE FLAIR

Edmée, ° & b 20.6.1644, p Honneste Fils Pierre BARDY, signe: Bardy, m Honneste Gillette LE FEUBRE, signe: Gillette Le Feuvre, épouse de H.Hoe Claude GILOPPÉ, receveur de la terre et seigneurie de St Aubin, (†) 27.6.1644 sous la galerie de l'église

∞(2) /1645 à Catherine MOREAU, † 20.3.1682 Marnay/Seine, (†) le 21, fille de Claude M. l'aîné et Marie GIRARD

l'Essart:

Déclaration de Jehan EDMART, acquis de Jehan DUREAU [AD 10 - 24 H 105]

10 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparissent pour Saint-Aubin: Monsieur LAURENCEAU, Madame BARDY, Claude ROZÉ, Nicolas MASSEY, Jehan DUREAU, Jehan EDMARD, Claude DUDICT LIEU, Monsieur GILLOPPÉ, Jehan SIMON, Nicolas GALLOYS l'aîné, Charles PILLAVOYNE, Renos COLLAS, Anthoine BOSSU, Anthoine THOMAS et Bon CLEREAU [AD 10 - E* 2803]

11 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît la veuve de Jehan EDMARD pour sa maison, Claude EDMARD son fils, à la décharge de Charle HEDRY [AD 10 - E* 2879]

Claude (F), ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 2.1.1664, b 10.12.1645, p H. Hoe. Claude GILOPPÉ, receveur de St Aubin, m Damoiselle Claude DE CHAMBRE, fille de † Noble Simon D., Escuyer, ∞ à Jacques GAUTHIER

Jean, b 19.1.1648, p Honneste François BARDY, fils de † M.e Jean B., m Anne fille de Jean NUGAULT, Escuyer Seigneur de la Chapelle Godefroy, ∞ à Claude VALLÉE

A.1.A. Jean, signe, manouvrier, bachoteur, voiturier par eau à Marnay/Seine, ∞ 6.7.1671 Marnay/Seine à Claude VALLÉE, servante domestique de M. Jacques PARASTRE, ° ca 1642, † 6.4.1682 Marnay/Seine, (†) le 7¹², fille de Pierre V., laboureur demeurant à Rigny-la-Noneuse, † /1671, et Barthélemine ROUSSEAU

Marguerite, ° 16.3.1673 Marnay/Seine, b le 17, ∞ 6.7.1701 Marnay/Seine à Claude DE LAUNAY, manouvrier à Marnay/Seine

Jean, ° 7.4.1675 Marnay/Seine, b le 8, (†) 3.5.1691 Marnay/Seine, † la nuit précédente

Edmé, b 13.12.1676 Marnay/Seine, y † 3.1.1677

Claude (F), ° 7.4.1678 Marnay/Seine, b le 8, † 18.4.1690 Marnay/Seine, (†) le 19, noyée

∞(2) 3.8.1682 Marnay/Seine¹³ à Antoinette SENESTRE, ° ca 1644/1647, † 23.2.1702 Marnay/Seine, † la nuit précédente, ∞(1) à Nicolas GERARD, bachoteur à Marnay/Seine

EURAT

La famille EURAT est représentée à Saint-Aubin dans la seconde moitié du XVIème siècle par deux frères: Denis, époux de Perrette HUYART, et Noël, époux de Barbe SIMON. Ils sont sans doute originaires de Ferreux où ils possèdent plusieurs héritages. Elle s'eteint ensuite pour réapparaître un siècle plus tard en la personne de Jean EURAT, natif du village voisin d'Avant-lès-Marcilly, qui épouse en 1659 Michelle DUCHAT, native de Saint-Aubin.

A. Jean, † /1545

Denis, ∞ à Perrette HUYART

Noël, ∞ à Barbe SIMON

A.1. Denis, manouvrier, ! en 1568-1572, † 1572/1575, ∞ à Perrette HUYART, ! en 1559-1575

En 1559, Denis EURAT, manouvrier à Saint-Aubin, et Perrette HUYART, sa femme, vendent un arpent de terre à Ferreux à Noël EURAT, leur frère¹⁴.

Denis EURAT paye régulièrement sa contribution au

censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1568 et 1572; sa veuve paye en 1575¹⁵.

A.2. Noël, vigneron, manouvrier, ! en 1545-1563, † 1563/1564, ∞ à Barbe SIMON, ! en 1569, fille d'Ambroise S.

En 1545, Noël EURAT, laboureur à Saint-Aubin, fils de Jean, reprend un demi arpent de terre à Ferreux par droit de retrait lignager¹⁶.

En 1545, Noël EURAT, laboureur à Saint-Aubin, achète un pré à Saint-Aubin¹⁷.

En 1547, Noël EURAT, laboureur à Saint-Aubin achète un demi quartier de vigne à Saint-Aubin¹⁸.

En 1550, Noël EURAT, laboureur à Saint-Aubin achète 3 quartiers de terre à Ferreux^{19, 20}.

En 1551, Noël EURAT, manouvrier à Saint-Aubin, achète un quartier et demie de terre à Saint-Aubin²¹, un demi arpent de terre à Saint-Aubin²² et un quartier de terre à Ferreux²³.

15 Denis EURAT paye censive à Saint-Aubin en 1568-1572; sa veuve paye en 1575 [AD 10 - E* 2881]

16 Le 1.3.1545, Nicolas GUEU, couvreur d'estrain demeurant à Ferreux, délaisse par droit de retrait lignager à Noël EURAD, laboureur demeurant à Saint-Aubin et fils légitime de feu Jehan EURAD, capable pour ...rer par ledit droit de retrait, un demi arpent de terre à Ferreux contre 6 livres tournois [AD 10 - 24 H 118]

17 Le 9.6.1545, Félisot MERCIER, laboureur demeurant à Mont-le-Potier, vend à Noël EURAD, laboureur demeurant à Saint-Aubin, un tronçon de pré contenant 8 perches à Saint-Aubin, pour 55 sols [AD 10 - 24 H 118]

18 Le 8.10.1547, Fiacre DESQUAINS, laboureur demeurant à Ferreux, et Laurence SIMON, sa femme, à cause d'elle, vendent à Noël EURAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, un demi quartier de vigne pris en une pièce d'un quartier entre Jacquin GRILLAT et l'acquéreur, Pierre GEU et Jacquin PATOT, pour 60 sols tournois [AD 10 - 24 H 118]

19 Le 17.6.1552, Denis BILLARDON, praticien à Ferreux déclare avoir vendu le 19.4.1550 à Noël EURAT 3 quartiers de terre à Ferreux [AD 10 - 24 H 118]

20 Le 19.4.1550, Denis BILLARDON l'aîné, praticien demeurant à Rosiers, paroisse d'Avant, vend à Noël EURAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 3 quartiers de terre à Ferreux pour 10 livres tournois [AD 10 - 24 H 118]

21 Le 10.10.1551, Pierre GALLOYS, laboureur, et Savoie GRAND sa femme, demeurant à Courclain, vendent à Noël EURAT, demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier 1/2 de terre à La Tavelle. Mention de la vente qu'en a faite le 18.2.1543 Alexis MERLIN, présent et consentant [AD 10 - 24 H 118]

22 Le 21.3.1551, Claude DOURY le jeune, laboureur, et Claudine GUILLOT, sa femme, à cause d'elle, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Noël EURAT, manouvrier audit lieu, un demi arpent de terre à Saint-Aubin au lieudit "La Croix Michel de Vergnes", contre 11 livres tournois 5 sols [AD 10 - 24 H 118]

23 Le 11.5.1551, Jehan LA RIBLE dit Claudin, "séronsier" demeurant à Ferreux, vend à Noël EURAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier de terre à Ferreux

12 Témoins: Gabriel BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, cousin germain dudit HEMART, ne sait pas signer

13 Témoins de l'époux: Claude MOREAU, vigneron à Saint-Aubin, oncle, Estienne RETOY, bachoteur à Marnay, cousin

14 Le 21.10.1559, Denis EURAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Perrette HUYART, sa femme, vendent à Noël EURAT, leur frère, vigneron demeurant à Saint-Aubin, un arpent de terre à Ferreux, au lieudit "Les Grands Chennes" [AD 10 - 24 H 118]

En 1558, Noël EURAT, manouvrier à Saint-Aubin, échange des terres avec Marquet GILLES²⁴.

En 1558, Noël EURAT, vigneron à Saint-Aubin, achète un jardin à Antoine LORMIER et Barbe ANCEAU, sa femme²⁵.

Noël EURAT paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1563. Sa veuve paye en 1569. Ses héritiers payent entre 1564 et 1572, en 1573, Guillaume MIGOURDIN et Gilles COLLART payent pour les héritiers de Noël EURAT²⁶.

En 1562, Noël EURAT, manouvrier à Saint-Aubin, achète à Nicolas DUCLOS des terres à Saint-Aubin²⁷.

En 1563, Noël EURAT, vigneron à Saint-Aubin, achète des terres à Claude DORY²⁸.

Noël EURAT et Barbe SIMON sont les parents de Claude et Denise EURAT, citées en 1572 avec leurs époux dans un contrat de partage²⁹.

Claude, ∞ à Gilles COLLARD

Denise, ° ca 1559, ∞ à Guillaume MIGOURDIN

B. Edmé (YEURAT) le jeune³⁰, (†) 4.9.1677 Avant-lès-Marcilly, fils de Claude Y. et Edmée MAUPOIX, ∞ 16.11.1626 Avant-lès-Marcilly à Edmée JUCHAT, (†) 18.9.1677 Avant-lès-Marcilly

Edmé EURAT, de Tremblay, est cité dans le censier de Quincey, entre autre comme tuteur de sa fille Marie³¹.

Edmé EURAT et Edmée JUCHAT sont les parents de:
Marie

Siret, (†) 28.10.1662 Avant-lès-Marcilly, ∞ 25.11.1655 Avant-lès-Marcilly à Jeanne MOUZARD fille de Nicolas M. et Nicole SASIME

Jean, ° ca 1634/1636, ∞ à Michelle DUCHAT

Marguerite, ne sait pas signer, (†) 30.11.1700 Avant-lès-Marcilly, ∞ 3.10.1659 Avant-lès-Marcilly à Vincent MOUZARD, fils de Mathieu M. et Jeanne BIGER

Edmé, b 18.3.1635 Avant-lès-Marcilly, p Edmé LAMBLLOT, témoins François DEVIGNE & Barbe LAUSSERROYS, (†) 24.2.1663 Avant-lès-Marcilly

Claude (M), b 16.8.1641, p Claude COUSIN, m Jeanne ABELLISANT

Nicole³², ne sait pas signer, (†) 4.1.1676 Avant-lès-Marcilly, ∞ 6.10.1669 Avant-lès-Marcilly à Guillaume MOUZARD, ne sait pas signer, fils de Nicolas M. et Nicole SASIME, ∞(2) 3.2.1677 Avant-lès-Marcilly à Marie ADAM, ∞(1) à Pierre LAROCHE

B.1. Jean, vigneron, manouvrier, ! en 1659-1676, (†) 26.12.1689 sous le portique de l'église, ∞ 17.2.1659 à Michelle DUCHAT, TABOURAT ou CUBRIRA, (†) 19.3.1690, fille de Lié D. et Nicole TABOURAT

En 1659, Jean EURAT déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison à Marnay/Seine venant de sa femme Michelle DUCHAT³³.

En 1662, Jean EURAT, manouvrier à Saint-Aubin, âgé d'environ 26 ans, est poursuivi pour avoir été surpris en allant travailler dans le bois du Tillet comme

contre 70 sols tournois et 5 sols [AD 10 - 24 H 118]

24 Le 21.5.1558, Noël EURAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, échange avec Marquet GILLES, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, un demi quartier de terre à Avant, au lieudit "en pierre fritte" contre un demi quartier de terre en la côte Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

25 Le 28.12.1558, Anthoine LORMIER, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Barbe ANCEAU, sa femme, vendent à Noël EURAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, un jardin et préau, contenant 7 à 8 cordes, à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

26 Noël EURAT paye censive à Saint-Aubin en 1559-1563; ses hoirs payent en 1564-1568, 1570-1572; ils payent à la décharge de Claude DORY en 1565; Guillaume MIGOURDIN et Gilles COLLART payent pour eux en 1573; sa veuve paye en 1569 [AD 10 - E* 2881]

27 Le 31.12.1562, Nicollas DUCLOZ, laboureur demeurant à Quincey, à cause de Barbe DESQUAINS, sa femme, vend à Noël EURAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, un demi arpent et 17 cordes faisant partie d'une pièce de plusieurs arpents assis en "La Tavelle", partant avec Maître Nicolle DESQUAINS et Claude DESQUAINS, frère de ladite Barbe [AD 10 - 24 H 118]

28 Le 24.6.1563, Claude DORY, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Noël EURAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, une portion de 5 quartiers de prés au lieudit "La Cortel Fauchant"; mention de 30 cordes de terres au lieudit "La Croix Pillavoynne" lequel héritage le vendeur aurait vendu 12 ou 13 ans auparavant [AD 10 - 24 H 118]

29 Le 3.8.1572, devant Jehan GALLOIS, lieutenant en la justice de Saint-Aubin pour Messieurs dudit lieu, contrat entre Gille COLAIRD et Claude ENNRAD, et Guille. MIGOURDIN et Denise ENNRAD, héritières de Noël ENNRAD, pour le partage des maison et chambre advenues aux dites femmes de Noël ENNRAD et Barbe SIMON, père et mère desdites femmes Barbe et Denise; question d'avis de Jehan COLARD, Jacques MIGOURDIN et Jehan SOMILLON, charron [AD 10 - 24 H 109]

30 A Avant-lès-Marcilly:

➤ Edmé YEURAT dit lesnel (†) 21.5.1634

➤ Gabrielle, fille de Edmé YEURAT et Jehanne, b 18.9.1607

31 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Edmé EURAT de Tremblay paye en 1646, Michel PONCE paye sa déclaration en 1649-1650 puis Edmé DUCHAT pour partie; mention d'une poursuite contre Edmé EURAT, tuteur de Marie, sa fille; Maître Jean DUREAU paye en 1653, puis François HERVEY et Simon GARNIER [AD 10 - E* 2932]

32 Nicolle fille de Claude YEURAT et Edmée, b 13.1.1641 Avant-lès-Marcilly, p Nicolas BALLIGAULT, m Légère BERNARD

33 Le 27.9.1659, déclaration de Jean LIEURAT, comme époux de Michelle DUCHAT, demeurant à Saint-Aubin, pour une maison et grange assises à Marnay/Seine [AD 10 - 2 E 66/16]

bûcheron³⁴.

En 1676, Jean EURAT et Claude CHARONNAT, vigneron à Saint-Aubin, prennent un bail des religieuses du Paraclet³⁵.

Jean EURAT, vigneron à Saint-Aubin, laisse une succession vacante³⁶.

Jean EURAT et Michelle DUCHAT sont les parents de:

Antoine, b 20.12.1659, p Anthoine ADAM, m Genevieve GUILL.

Nicole, b 31.1.1661, p Nicolas SIMON, m Nicole YEURAT, d'Avant

Barbe, b 20.2.1663, p Honorable Homme Jean FROUT, m Barbe BOSSUOT

Anne, b 10.1.1665, p Edmé VAILLANT, m Anne ROUSSAT

Edmée, fille unique, b 15.7.1668, p Jacques AUBERT, vigneron, m Edmée GILLOPÉ, (†) 21.1.1695 proche le bénitier dans l'église, ∞ 14.11.1690 Fontaine-Mâcon³⁷ à Edmé BOYARD, manouvrier, fils d'Edmé B. et Charlotte GUICHARD

En 1703, le censier de l'Abbaye du Paraclet mentionne un héritage d'Edmé BOYARD et Edmée EURAT, héritière de Jean EURAT³⁸.

F

FAITRE

Famille originaire de Ferreux.

A. Colin, à Nogent/Seine, ! en 1535.

Colin FAITRE de Nogent/Seine, est cité comme témoin dans une procédure en 1535^{1, 2}.

B. Jérôme, manouvrier, † /1705, ∞ à Nicole JACOPIN, peut-être ∞(1) à Claude LEGRAND, fille de Nicolas J. et Anne GARSONNAT

Jean, ° & b 31.1.1675 La Chapelle-Godefroy, p Jean JANNOT, ne sait pas signer, m Madelaine MERGET, ne sait pas signer

René, b 5.4.1676 La Chapelle-Godefroy, p Ponponne D'ARNOUL, signe, m Renée DE SARTELLE, signe

Pompée, ne sait pas signer, domestique de Claude LAURENT laboureur, de La Chapelle-Godefroy, ° ca 1675, ∞ 7.1.1705³ à Marthe GUILLEMARD, ne sait pas signer, ° ca 1676, † 31.1.1705 "subitement", (†) le 1.2, fille de Aubin G., manouvrier, † /1705 et Edmée CHARPENTIER

Claude, ° 14.2.1678 La Chapelle-Godefroy, b le 16, p Simon JACOPIN, ne sait pas signer, m Barbe VIALOT, ne sait pas signer

C. Edmé, signe: E Faitre, maître d'école, ° ca 1664, † "subitement d'un transport au cerveau", (†) 18.3.1700, ∞ à Jeanne MINÉE⁴, ne sait pas signer, † 1700/

Edmée, ° 5.8.1696, b le 6, p Edmé HERLUISON, lab.r, signe: E Herluison, m Martine GUEU, signe: Martine Gueu, épouse de M.e Michel ANCEAU, greffier

Jean, ° & b 19.5.1698, p Jean ROZE, manouvrier, ne sait pas signer, m Marie GALLET, ne sait pas signer, épouse de Leonard ANCEAU, laboureur, (†) 26.10.1700

FANYN

La famille FANYN, parfois appelée FAVIN où même

1 Le 29.6.1535, Colin FAISTRE/FAYSTRE, à Nogent, est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

2 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Colin FAISTRE, demeurant à Nogent/Seine [AD 10 - E* 2860]

3 Témoins: Monsieur Jean BABELIN, procureur fiscal, signe: Jean Babelin, Simon MAROT, signe: Simon Marot, oncle, Aubin GUILLEMARD, signe: Aubin Guillemard frère, Claude CAILLET, ne sait pas signer, parent

4 A Ferreux, b 31.3.1668 de Jeanne, ° le 30, fille de Pierre MINÉ, et Anne BENART

34 Le 5.4.1662, dans une audition de témoins concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet comparait Jean LIEURAT, manouvrier à Saint-Aubin, âgé de ~ 26 ans, pris allant travailler dans le bois comme bûcheron [AD 10 - 24 H 131]

35 Le 4.5.1676, Claude CHARONNAT et Jean LIEURAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet le bail de 6 arpents de terre pour 6 ans. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 109]

36 Le 5.11.1695, Claude VAILLANT, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail de 3 pièces de terre plantées en vigne à Pothier, en friches, qui appartenait à feu Jean EURAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, dont la succession est vacante [AD 10 - 24 H 105]

37 Témoins: Edmé BOYARD, signe: Edmé Boyard, père de l'époux, Charlotte GUICHARD, ne sait pas signer, mère de l'époux, Jean DE LA MAISON, ne sait pas signer, beau-frère de l'époux, Margueritte EURAT, ne sait pas signer, tante de l'épouse, Charles MOUSSIN, signe: C Moussin

38 Dans un terrier du ?2.1703 apparaît Edmé VAILLANT, pour un acquis de Jean RENAULT, venant d'Edmé BOYART et Edmée EURAT, héritière de Jean EURAT [AD 10 - 24 H 58]

FAVIER compte deux représentants à Saint-Aubin pendant la seconde moitié du XVI^e siècle Nicolas et Jean. Le second n'est pas originaire de Saint-Aubin; il épouse une fille du village en 1583.

A. Nicolas, ! en 1559-1569, † 1569/1570, ∞ à Georgeon DILIGENT, ! en 1570-1572, † 1572/1573

Nicolas FANYN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1569. Sa veuve paye entre 1570 et 1572 puis les héritiers de la veuve en 1573. Claude FANYN paye pour les héritiers, par partage des héritages de ladite veuve en 1574⁵.

En 1572, Georgeon DILIGENT, veuve de Nicolas FANYN déclare une maison rue Chèvre au censier du seigneur de Saint-Aubin^{6, 7}.

Georgeon DILIGENT est apparentée à Jean DILIGENT car son fils Claude FANYN paye censive pour Jean DILIGENT en 1571.

Nicolas FANYN et Georgeon DILIGENT sont les parents de:

Claude, ∞ à Jacqueline DELANEY

A.1. Claude, manouvrier, ! en 1571-1593, † 1593/1598, ∞ 2.7.1570 à Jacqueline DE LANOY, ! en 1598-1599, fille de Claude D., † /1570

Claude FANYN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1571 et 1582. Il paye:

- pour sa maison en 1571 et 1572
- pour Jean DILIGENT en 1571
- pour les héritiers de la veuve de Nicolas FANYN en 1574⁸

En 1578, Claude FANYN, manouvrier à Saint-Aubin,

5 Nicolas FANYN paye censive en 1559-1569; sa veuve paye en 1570-1572; les hoirs de celle-ci payent en 1573; Claude FANYN paye pour eux et par partage des héritages de ladite veuve en 1574 [AD 10 - E* 2881]

6 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Nicolas FANIN (ou Georgeon DILLIGENT, veuve de feu) pour:

➤ une maison, cour, jardin et accin contenant un quartier au lieudit le chemin de la rue Chèvre, entre ledit chemin et un chemin allant au Paraclet, l'osche la Galairde et Jeh. MERCIER dit Bon Jeh.

➤ Taxé à 1 denier 1 sol de cens. [AD 10 - E* 2875]

7 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Georgeon DILLIGENT, veuve de Nicolas FANYN pour un article, une maison, cour, jardin et accin rue Chèvre [AD 10 - E* 2882]

8 Claude FANYN paye censive pour sa maison en 1571-1572; il paye pour Jehan DILIGENT en 1571; il paye en 1573, 1575-1581; il paye pour les hoirs de la veuve de Nicolas FANYN et par partage des héritages de ladite veuve en 1574; Pierre MEROSSE paye pour sa maison pour lui en 1575; il paye pour une vente à Jehan BROCARD en 1582 et Jehan BROCARD paye à sa décharge en 1582-1584; Estienne VOITERIN paye à sa décharge en 1584 [AD 10 - E* 2881]

prend du seigneur de Saint-Aubin le bail d'une place où il a promis bâtir une bonne maison⁹.

Claude FANIN paye censive pour la maison qu'il a acquise de Jean ROUSSAT en 1593. Sa veuve paye en 1598 et 1599¹⁰.

Claude FANYN et Jacqueline DE LANOY sont les parents de:

Christophore, b 25.5.1581, p Christophore MERLIN, m Claude GUYOT, épouse de Imbert DONDEAU
peut-être Claude (M), b 5.1.1584 Marnay/Seine

B. Jean, † /1583

Jean, ne sait pas signer, manouvrier, ! en 1585-1593, de la paroisse ... Vierge Marie de L... anquelier Seno..., ∞ 23.10.1583 à Marguerite JOUET, ne sait pas signer, fille de Jean J., † /1583

En 1585, Jean FANYN, manouvrier à Saint-Aubin, et Marguerite JOUET, sa femme, vendent 5 quartiers de terre. Il ne savent pas signer¹¹.

En 1586, Jean FANYN, manouvrier à Saint-Aubin vend à Jean ROUSSAT une maison rue aux Rasles venant de Marguerite JOUET, sa femme. Jean FANYN et sa femme ne savent pas signer^{12, 13}.

9 Le 21.1.1578, Claude FANYN, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de rente foncière emphytéotique de Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, un héritage où il y a une mesure, "roye à royer" (roise à rouir), chambre avec quelques arbres fruitiers contenant 1 quartier en la Grande Rue, près du carcan de justice, entre Jehan ANCEAU et une ruelle commune, la rivièrre d'Arduisson et la Grande Rue, à charge par le preneur de faire bâtir sur l'héritage une bonne maison d'ici 6 ans [AD 10 - E* 2858]

10 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Claude FANIN paye censive pour la maison qu'il a acquise de Jehan ROUSSAT en 1593 pour 4 années; la veuve Claude FANIN paye en 1598 pour 9 années, en 1599, en 1600, en 1602 pour 2 années, en 1603 [AD 10 - E* 2883]

11 Le 16.10.1585, Jehan FAVIER, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Marguerite JOUET, sa femme, qui ne savent pas signer, vendent à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 5 quartiers de terre [AD 10 - 24 H 109]

12 Le 11.12.1586, Jehan FANIN, manouvrier à Saint-Aubin, et Marguerite JOUET sa femme, à cause d'elle, qui ne savent pas signer, vendent à Jehan ROUSSAT le jeune, manouvrier à Saint-Aubin, un chas de maison en la rue aux Rasles, de fond en comble, cour, jardin et petite portion de terre à faire chénevière, entre Germain VOICTERIN et les héritiers de Bastien MARATTE, Edmée BRIGEON et les héritiers de Claude COLLAS, pour 15 écus et 7 sols (2 exemplaires) [AD 10 - 24 H 118]

13 Le 11.12.1586, Jehan FAVIN, manouvrier à Saint-Aubin, et Marguerite JOUET, sa femme, qui ne savent pas signer, à cause d'elle, vendent à Jehan ROUSSAT le jeune, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, un chas de maison de fond en comble, cour, jardin et petite portion de terre à faire chénevière rue aux Rasles, entre Edmé BRIGEON et les hoirs Claude COLLAS, Germain

Jean FANYN paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1593. Jean DIREsNE paye pour lui de 1593 et 1596, et Pierre MEROSSE en 1593¹⁴.

FAYON

A. Jean, ne sait pas signer, manouvrier, demeurant à Marigny, ∞ à Anne ELLEVAT (?), † /1689

Jeanne, ° ca 1677, ∞ 19.6.1689 à Claude LA RIBE, ° ca 1676, fils de Jérôme L., ne sait pas signer, vigneron et couvreur en paille, et Anne REGNAULT, † /1689

∞(2) /1689 à Rose JOMAT, ne sait pas signer

FESTERE (?)

A. Etienne, ∞ à Jeanne MICHELOT

Jean, b 1.1.1640, m Mademoiselle Anne NUGAULT, fille de Mons.r de Saint Aubin, p Richard QUINSSON

FEUILLAT alias PUYA

A. Charles¹⁵, l'aîné, signe: Châle Feuïllat, domestique à Quincey, vigneron, ! dès 1666 à Quincey, ! en 1671-1695, ∞ à Gabrielle GAUDINE, † /1705

Charles FEUILLAT alias PUYA pourrait être apparenté à Claude PUYA et Claude JOUET qui font baptiser un fils Claude en 1647 à Quincey¹⁶.

En 1671, Charles FEUILLAT, domestique à Quincey, prend des terres en bail de l'Abbaye du Paraclet¹⁷.

En 1678, Charles FEUILLAT, vigneron à Quincey, prend des vignes en bail de l'Abbaye du Paraclet. Il signe "Charles Feuïllat"^{18, 19}.

VOITERIN et les hoirs Bastien MAROTTE [AD 10 - 24 H 105]

14 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan FANIN paye censive pour 8 années en 1593; Jehan DIREsNE paye pour Jehan FANIN en 1593, 1594, 1596; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Jehan FANIN en 1593 [AD 10 - E* 2883]

15 Cité parent au mariage le 1.2.1674 à Quincey de Lupien VOITERIN, veuf de Perrette ALIX, avec Gervaise LANGUILLAT

16 b 8.12.1647 Quincey de Claude fils de Claude PUYA et Claude JOUET, p Claude SIMON, m Marguerite VOITERIN

17 Le 12.7.1671, Charles FEUILAT, domestique à Quincey prend le bail pour 18 ans de 3 arpents de terre [AD 10 - 24 H 108]

18 Le 8.4.1678, Charles FILLIAT, qui signe "Charles Feuïllat", vigneron demeurant à Quincey, déclare 1 quartier de vigne à Potier baillé des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

19 Le 8.4.1678, Charles JULIAT, vigneron à Quincey, reconnaît être détenteur d'1 quartier de vigne à Potier. Témoins: Jean BUSSOT, maître menuisier, et Jean GENNERAT, laboureur, demeurant à Quincey, qui

En 1688, Charles FEUILLAT, vigneron à Saint-Aubin, prend des vignes en bail de l'Abbaye du Paraclet²⁰.

En 1692, Charles FEUILLAT, vigneron à Quincey, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de vignes²¹.

Charles FEUILLAT déclare des terres au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1695²².

Charles FEUILLAT et Gabrielle GAUDINE sont les parents de:

Catherine, b 17.9.1674 Quincey, p Jean JOÛET, m Catherine GENNERAT

Charles le jeune, ! en 1708, b 15.7.1676 Quincey, p Guil. DESJARDINS, m Nicole CHEUREAU

En 1708, Charles FEUILLAT le jeune, manouvrier à Quincey, prend un bail des religieuses du Paraclet. Il ne sait pas signer²³.

Simon, b 11.5.1678 Quincey, p Simon VOITERIN, m Marie MERCIER

Gabriel, ° et b 4.4.1679 Quincey, p Gabriel PHILIPPE, m Marie MERCIER

Gabriel, ne sait pas signer, ! en 1706-1708, ° ca 1683, ∞ 22.6.1705 à Etiennette MASSEY, ne sait pas signer, ° ca 1668, ∞(1) à Claude DIREsNE, vigneron

En 1706, Gabriel FEUILLAT, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail de 3 arpents de terre. Il ne sait pas signer²⁴.

En 1706, Gabriel FEUILLAT, laboureur à Saint-Aubin, prend le bail d'un demi arpent de vigne²⁵.

En 1708, Charles FEUILLAT l'aîné, vigneron à

signent [AD 10 - 24 H 118]

20 Le 19.9.1688, Charles FILLIAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Charles Feuïllat", prend des religieuses du Paraclet, le bail de terres à Pothière échangées avec Michel HEDRY [AD 10 - 24 H 105]

21 Le 1.6.1692, Charles FILLIAT, qui signe, vigneron demeurant à Quincey, prend des religieuses du Paraclet, le bail de 2 pièces de terre plantées en vigne, provenant de la succession vacante de Claude BAILLET, laboureur demeurant à Corquelain, délaissées incultes [AD 10 - 24 H 105]

22 Déclaration au terrier du 4.7.1695 Charles FEUILLET pour 43 cordes [AD 10 - E* 2876]

23 En 1708, Charles FEUILLAT le jeune, manouvrier demeurant à Quincey, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce délaissée en friche par Edmé FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, qui en jouit comme héritier de Marie MIGOURDIN, sa mère [AD 10 - 24 H 58]

24 Le 8.12.1706, Gabriel FEUILLAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail de 3 arpents de terre. Il ne sait pas signer. [AD 10 - 24 H 109]

25 Le 27.3.1706, devant Pierre THOMAS, notaire royal à Ferreux, Gabriel FEUILLAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend le bail d'adjudication de Marie GALET, veuve de Léonard ANCEAU, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, aux droits de feu Claude DIREsNE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, dont la succession est abandonnée, d'1/2 arpent de vigne [AD 10 - 24 H 105]

Quincey, prend un bail de l'Abbaye du Paraclet au nom de Gabriel FEUILLAT son fils, qui ratifiera après son mariage²⁶.

Léonard, ne sait pas signer²⁷, ° 23.3.1681 Quincey, b le 25, p Léonard ANCEAU, m Sirette DU REAU

Etienne, b 22.4.1690 Quincey, b le 23, p Etienne DUMANCON, m Catherine FUEILLAT, sœur du baptisé

FEUILLE

A. Colinot, † /1488

B. Jean, † /1488

Dans le terrier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin de 1488, les héritiers de Jean FEUILLE déclarent plusieurs héritages, dont une maison à Courclain, provenant de Colinot FEUILLE et auparavant de Colin PAGERT²⁸.

C. Jean, ! en 1491

Jean FEUILLE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491 et peut-être, en 1494²⁹.

26 En 1708, Charles FEUILLAT l'aîné, vigneron demeurant à Quincey, qui signe, faisant fort pour Gabriel FEUILLAT son fils qui ratifiera après son mariage, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce délaissée depuis longtemps par Jacqueline BAILLET, veuve de Claude GALLION le jeune, laquelle BAILLET est en démence, et d'une pièce délaissée depuis longtemps par les héritiers de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, procédant d'Antoine BOSSUOT son père [AD 10 - 24 H 58]

27 Neveu de Marie COQUINOT, ° ca 1640, † 5.1.1710, (†) le 6, veuve de Claude ROSEY

28 En 1488-1490, les héritiers de Jehan FEULLE, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- pour leur maison, cour, jardin et pourpris qui fut à Collinot FEULLE et auparavant à Collin PAGEOT à Correclain, entre les hoirs Symon COURTOYS et autres, plus tard Jean GALEE, à Pierre CORNU, à Jeh. MERCIER, à Symon COURTOYS à cause des mineurs
- pour en ce lieu 3 quartiers de terre, au chemin commun, plus tard à Pierre DORY
- pour leur courtil à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 115 & 118]

29 Jehan FRON...TE/SREVILLE est cité en 1491 (2 fois) et 1494 pour ses héritages de Correclain payé par DOURY; Jehan FEULLEY paye cens à Saint-Aubin en 1491 pour ses héritages assis à Saint-Aubin, pour ses héritages payés par Pierre BARBIER [AD 10 - E* 2880]

FLEUREAU

A. Jean, ∞ à Jeanne PICQUARD

Nicole, b 6.11.1633, p Jean FONTAINE, m Nicolle épouse de Lié DUCHAT

FLEURY

A. Jean, Maître, signe: Jean Fleury, maître d'école de Saint-Aubin puis de Marnay/Seine, tisserand à Marnay/Seine, ° ca 1640, ∞ à Claude LOÛET, † 2.5.1676 Marnay/Seine, (†) le 3³⁰, fille de Claude L., jardinier à Nogent/Seine

Edmée, ° 24.5.1669, b le 26, p Honorable Hoe.

Claude GALLION, receveur de la terre et seigneurie de St Aubin, signe: Gallion, m Edmée MERLIN, demeurante chez Mr le curé dud. St Aubin

∞(2) 6.7.1676 Marnay/Seine³¹ à Marthe VALLÉE, fille de Pierre V., manouvrier, et Marguerite LENOIR

Pierre, b 11.5.1677 Marnay/Seine

Elisabeth & Lupienne, b 2.7.1680 Marnay/Seine

FLOCARD

A. Claude Nicolas, vigneron, domicilié à Courcelle, val de Nones, diocèse de Langres, ° ca 1678, † 11.9.1722, (†) le 12, "est tombé malade dans cette paroisse", "mort dans la maison d'André GUILLEMARD, laboureur", a reçu le sacrement des infirmes "en bon chrétien"

FONTAINE

La famille DE LA FONTAINE apparaît à Saint-Aubin (Courmont) dès le début du XVI^e siècle. Le patronyme se transformera en FONTAINE au cours du même siècle. Les prénoms Jean et Claude sont très populaires dans cette famille au XVI^e et XVII^e siècles, ce qui rend leur identification difficile.

A. Jean l'aîné ou le vieux à partir de 1506, ! en 1484-1520, ° ca 1421, † ca 1521

Jean DE LA FONTAINE apparaît pour la première fois en 1484. Il transporte alors avec d'autres à Thévenin SOMMILLON le bail des dîmes de Saint-Aubin qu'ils avaient obtenu des religieuses du Paraclet³².

30 Témoins: Claude LOUET, jardinier à Nogent/Seine, père, Jean-Baptiste Gaston LOUET, frère

31 Témoin de l'épouse: Pierre MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, beau-frère

32 Le 6.7.1484, devant Claude POUGEOISE, garde du scel de la prévôté de Nogent/Seine, Thévenin SOMMILLON, laboureur demeurant à Saint-Aubin, reconnaît une obligation aux religieuses du Paraclet sur les dîmes de Saint-Aubin qui furent baillées à la chandelle à Jehanin DUCLOS, Jehanin DE LA FONTAINE et Jehanin HERAT, lesquels ont transporté leur marché audit SOMMILLON [AD 10 - 24 H 100]

Jean DE LA FONTAINE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1520. A partir de 1506, il apparaît avec le surnom "l'aîné" ou "le vieux". Il paye pour sa maison, sa vigne, son jardin, ses terres. Ses héritiers payent entre 1526 et 1533³³.

En 1500, Jean DE LA FONTAINE est entendu comme témoin dans une procédure opposant les religieuses du Paraclet aux dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture pour les troupeaux des religieuses du Paraclet à Saint-Aubin et Quincey^{34, 35}.

Jean DE LA FONTAINE est né vers 1421 et mort vers 1521. En effet, dans un témoignage fait en 1541, Gillet GILLOTTE déclare que le feu DE LA FONTAINE est mort 20 ans auparavant, alors âgé de 100 ans³⁶.

33 Jehan DE LA FONTAINE paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois), 1494 et 1496 (2 fois) pour les héritages de maître Michel CAVE; il paye rente à Saint-Aubin en 1491 (2 fois); il paye à Saint-Aubin en 1491 pour "leur" héritage, et en 1491 et 1494 pour sa maison, pour sa plante; il paye à Saint-Aubin en 1496 (2 fois) pour sa vigne, pour sa maison, pour une rente du pré qu'il tient des Barres et pour la censive; il paye en 1493 et 1495 pour la censive; il paye en 1498 et 1499 pour le cens et la rente de ses terres; il paye censive en 1500 et 1502 (2 fois) pour sa vigne, pour sa maison, pour Maître Michel CAVE des terres qu'il tient de lui à titre de rente, pour une pièce de terre assise en Potières contenant 1 arpent, pour un demi arpent de terre assise en Hureaut, pour la rente de son jardin; il paye à Saint-Aubin en 1504 pour une portion de terre qu'il tient de feu Maître Michel CAVEZ, en 1504, 1505 et 1506 pour un arpent de terre appelé le Houcois, pour une autre portion de terre assise en cette seigneurie, en 1505 pour la rente de son jardin et pré; Jehan DE LA FONTENNE le vieux ou l'aîné paye en 1506 et 1507 pour la rente de son jardin, pour une pièce de terre, pour ses cens; il paye en 1511 et 1513 pour cens et rente; il paye en 1513 à la Saint-Jehan pour cens que le Sieur DE BON PAS a reçu pour sa terre des Barres; il paye en 1519 et 1520 pour ses cens, en 1520 pour cens et rente; Jehan DE LA FONTENNE paye en 1510, en 1518 pour sa rente et censive; les hoirs de Jehan LA FONTENNE payent censive en 1526, 1527, 1528, 1529 (2 fois) et 1532; les hoirs de Jehan DE LA FONTAINE l'aîné payent en 1533 [AD 10 - E* 2880]

34 Procédure entamée le 16.8.1500 opposant les religieuses du Paraclet à Marguerite et Charlotte D'ARMAGNAC, dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture pour les troupeaux des religieuses du Paraclet à Saint-Aubin et Quincey.

Le 24.8.1500, vers 7 heures du matin, les parties se transportent à Quincey en l'hôtel de Gillet GILLOTTE pour entendre les témoins des religieuses:

➤ Jehan DE LA FONTAINE [AD 10 - 24 H 66]

35 Jehan DE LA FONTAINE est témoin lors d'une procédure du 6.8.1500 [AD 10 - E* 2860]

36 Dans une enquête du 21.11.1541 sur un droit de chasse comparait Gillet GILLOTTE, marchand laboureur à Quincey, âgé de 72 ans environ. Il cite les témoignages de feu ROMILLY, mort il y a 18 ans, âgé de sept-vingt ans (!) et feu LA FONTAINE, mort il y a 20 ans environ, âgé de 100 ans; il dit avoir vu Jehan BAIGNAULT et

B. Jean le jeune, ! en 1502-1527, † 1527/1528

Jean DE LA FONTAINE le jeune paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1502 et 1527. Il paye entre autre pour une maison acquise du seigneur de Saint-Aubin. Ses héritiers payent entre 1528 et 1533³⁷.

Il est peut-être le Jean DE LA FONTAINE dont les héritiers sont cités en 1536³⁸.

C. Guillemain, manouvrier, ! en 1526-1543, ° ca 1493

Guillemain FONTAINE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1526 et 1533³⁹.

En 1529, Guillemain FONTAINE est témoin dans une enquête⁴⁰.

En 1543, Guillemain FONTAINE est assigné comme témoin par le seigneur de Saint-Aubin. Il est manouvrier à Saint-Aubin. Il déclare être âgé d'environ 50 ans, natif de Saint-Aubin⁴¹.

D. Jean, manouvrier, ! en 1542, ° ca 1502, ∞ à NN. GALLOIS, fille de Pierre G.

De 1536 à 1538, Jean (DE LA) FONTAINE paye sa contribution au censier de l'Abbaye du Paraclet. En 1537 et 1538, il fait une déclaration commune avec les héritiers de Félisot GALLOIS et Pierre GALLOIS⁴².

Jehan PREVOSTAL faire une coupe dans le bois il y a 3 ou 4 ans [AD 10 - E* 2860]

37 Jehan DE LA FONTENNE le jeune paye cens à Saint-Aubin en 1502 (2 fois) pour une maison qu'il a acquise du grenetier; Jehan DE LA FONTENNES le jeune paye cens à Saint-Aubin en 1504, 1505, 1506 et 1507 pour sa maison près de la fontaine, pour l'oche qu'il a acquise de Guille. NUGAULT, pour un demi arpent de vigne; il paye en 1510 pour cens et coutumes; il paye en 1511, 1513 et 1520 pour cens et rente et pour Jehan AMPENOT; il paye en 1519 et 1520 pour ses cens; il paye en 1526 et 1527; ses hoirs payent en 1528, 1529 (2 fois) et 1533 pour la Bergausse [AD 10 - E* 2880]

38 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan GALLOYS, les hoirs de Jeh. DE LA FONTAINE, Claude GUENARD de Nogent [AD 10 - E* 2801]

39 Guillemain FONTAINE paye censive à Saint-Aubin en 1526 pour sa vigne, en 1527, 1528, 1529 (2 fois) et 1533 [AD 10 - E* 2880]

40 Le 13.1.1529, Pierre DOURY, Mayor de Saint-Aubin, et Jehan BRUN, sergent, interviennent pour Guillemyn FONTAINES, Martin MIGOURDIN, Thibault VOICTERIN, Jehan ROZE, Baptiste SOMMILLON, Jehan ODIN, Pierre DAOUST, Durant COLAS, mercenaires des Religieuses du Paraclet, qui sont enjoins de ne plus essarter le bois de Pothière [AD 10 - E* 2809]

41 Le 18.2.1543, enquête à la requête des Religieuses du Paraclet au sujet des terres et bois de Pothière contre Laurent NUGAULT comparait comme témoin: Guillemyn FONTEYNE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ L ans, natif de Saint-Aubin auquel il a fait sa continuelle résidence. Il cite la veuve de feu Loys DE TROSSELAINE, seigneur de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2809]

42 Jehan DE LA FONTAINE déclare sa maison en 1536 et

En 1542, Jean FONTAINE est assigné comme témoin dans une procédure opposant les religieuses du Paraclet au seigneur de Saint-Aubin. Il est manouvrier à Saint-Aubin. Il déclare être âgé d'environ 40 ans et natif de Saint-Aubin. Il cite Pierre GALLOIS, son beau-père⁴³.

E. Nicolas, ! en 1559, † 1559/1561, ∞ à NN., ! en 1561-1567

Nicolas FONTAINE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559. Sa veuve paye entre 1561 et 1567. Jean FONTAINE l'aîné paye censive pour les héritiers de Nicolas FONTAINE en 1584⁴⁴.

E.1. (?) Jean l'aîné, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1559-1584, † /1593, ∞ à NN.⁴⁵, ! en 1593

Jean FONTAINE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1569. Il est certainement le Jean FONTAINE l'aîné qui paye entre 1570 et 1585 (avec ses enfants en 1576)⁴⁶. Jean FONTAINE l'aîné paye pour les héritiers de Colas FONTAINE.

Jean FONTAINE l'aîné semble apparenté à Etienne VOITERIN:

- en 1574, Etienne VOITERIN paye pour Jean FONTAINE l'aîné

1537 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. En 1537 et 1538, il fait une déclaration commune avec les héritiers de Félisot GALLOYS et Pierre GALLOYS [AD 10 - 24 H 118]

43 Début 1543, Denis ANGENOST, écuyer, seigneur des Barres, bailli de Nogent/Seine intervient à la requête de Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle Godefroy contre les religieuses du Paraclet. 23.2.1543 comparait Jehan FONTEYNE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, âgé de XL ans ~, natif de Saint-Aubin où il a depuis son jeune âge toujours fait sa demeure (voir la déclaration de Pierre DORY)

- Il mentionne Jacquin BARBOTIN qui a pris le bail de terres à Pothière il y a 24 à 25 ans de Jeh. DE RANC.
- Il cite Pierre GALLOYS, beau-père du déposant et Jehan SYMON [AD 10 - 24 H 131]

44 Nicolas FONTAINE paye censive à Saint-Aubin en 1559; sa veuve paye en 1561-1563, 1565-1567; Jehan FONTAINE l'aîné paye à la décharge de ses héritiers en 1584; il est peut-être le FONTAINE dont Estienne VOITURIN paye à la décharge de la femme et des hoirs en 1577 [AD 10 - E* 2881]

45 Peut-être Edmée, épouse de Jean FONTAINE, marraine à La Chapelle-Godefroy le 18.3.1567; Jehan FONTAINE est parrain à La Chapelle-Godefroy le 6.?.1571

46 Jehan FONTAINE paye censive en 1559-1569; Jehan FONTAINE l'aîné paye en 1570-1583 et 1585; Estienne VOITURIN paye à sa décharge en 1574; il paye avec ses enfants en 1576; Jacques MOREAU paye à sa décharge en 1580; Louet ROUSSAT paye à sa décharge en 1581-1582; il paye à la décharge du lieutenant GALLOIS, d'Estienne VOITERIN, de Jacques MOREAU, d'Edmé BREJON et des héritiers de Colas FONTAINE en 1584; Michel FONTAINE paye en l'acquêt de lui en 1585 [AD 10 - E* 2881]

- en 1584, Jean FONTAINE l'aîné paye pour Etienne VOITERIN

- en 1577, Etienne VOITERIN paye à la décharge de la femme et des héritiers FONTAINE

En 1564, Jean FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, prend un bail de l'Abbaye du Paraclet⁴⁷.

En 1567, Jean FONTAINE prend un autre bail de l'Abbaye du Paraclet⁴⁸.

En 1573, Jean FONTAINE l'aîné, vigneron à Saint-Aubin, prend un bail de l'Abbaye du Paraclet. Il ne sait pas signer⁴⁹.

En 1574, Jean FONTAINE l'aîné fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une maison, jardin et accin, rue Chèvre, à coté d'Etienne VOITERIN^{50, 51}.

En 1593, la veuve et les héritiers de Jean FONTAINE l'aîné font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁵².

47 Le 29.5.1564, bail à Jehan FONTEYNE, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 108]

48 Le 3.5.1567, contrat de bail ou vente d'1/2 arpent de terre à J. FONTEYNE à Quincey [AD 10 - 24 H 94]

49 Le 3.5.1573, bail à Jean FONTAINE l'aîné, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 108]

50 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan FONTAINE l'aîné pour 8 articles dont une maison, jardin et accin, rue Chèvre, à coté d'Estienne VOITURIN [AD 10 - E* 2882]

51 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 2.5.1574 de Jean FONTAINE l'aîné, qui ne sait pas signer, pour:

- une maison, jardin et accin en la rue Chèvre contenant trois quartiers ou environ, entre Estienne VOYTERIN et plusieurs, ledit FONTAINE et le chemin commun
- 20 cordes de jardin entre Claude FANIN et ledit FONTAINE, la rue Chevre et ledit FONTAINE
- un quartier de saussois (?) entre Jehan MIGORDIN et Jacques MOREAU, la rue Chevre et plusieurs
- une autre portion de pré contenant 6 cordes ou environ, entre Monsieur le curé de Saint-Aubin et Giromme COLLARD, la rivière et ledit FONTAINE
- demi-quartier de pré entre Jehan MIGORDIN et le même, ledit FONTAINE et la rue commune
- demi-quartier de pré entre la planche de pierre et ledit FONTAINE, le chemin commun et la rivière
- demi-arpent de vigne en Pontière, entre les hoirs feu Guion ANCEAU et les hoirs feu Pierre MIGORDIN
- un quartier et demi de vigne en la coute des garennes, entre les hoirs feu Lie GILLES et les hoirs Marquet LARIBLE, Nicollas THEVENIN et les garennes
- Taxé à 2 deniers et 4 sols de cens et 18 deniers de rente. [AD 10 - E* 2875]

52 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la veuve et héritiers Jehan FONTEINE l'aîné payent censive en 1593 pour sept années de la censive de sa maison et accin près icelle assis en la rue Chevre, 1594, 1595; la veuve Jehan FONTEINE paye en 1597 pour deux années [AD 10 - E* 2883]

F. Claude, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1559-1580, † 1580/1581, ∞ 1.7.1581 à Jeanne, ! en 1583, ∞(1) à Jean JACQUINET le jeune

Claude FONTAINE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1580. Son fils Jean FONTAINE paye en 1581 et 1582, et avec Nicolas MIGOURDIN en 1583. Sa veuve paye en 1583⁵³.

En 1564, Claude FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, prend une vigne en bail de l'Abbaye du Paraclet⁵⁴.

En 1572, Claude FONTAINE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une maison rue de Cormont, dépendant du

moulin et fief de Cormont. Il ne sait pas signer^{55, 56, 57}.

En 1575, Claude FONTAINE déclare une maison au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer⁵⁸.

En 1579, Claude FONTAINE et Antoine DROUAT sont condamnés au paiement des lods et ventes pour des acquisitions faites de Jean LAURENT^{59, 60}.

Claude FONTAINE est le père de:

Jean, puis Jean dit Claude, ∞ à Jeanne

Dans le censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, Jean, fils de Claude FONTAINE paye sa

55 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 20.10.1572 de Claude FONTEINE, pour:

- un héritage ensemble la maison en la rue de Cormont, dépendant du moulin et fief de Cormont, contenant 45 cordes ou environ, entre les patures grasses et audit Sieur à cause du fief de Cormont & Jehan ROUSSAT, la rue commune et la rivière d'Arduison, avec un petit jardin auprès contenant 20 cordes ou environ, entre Nicollas ADAM et Jehan LAURENS, la rue commune et Nicollas ADAM
- xxii cordes de terre au lieudit Cormont, entre Jehan GRILAT et Alixis MERLIN, Pierre SOMMILON & d'autres et Martin VOITERIN
- une pièce de terre au lieudit Cormont contenant xxii cordes environ, entre Alixis MERLIN et les hoirs Jacquin GRILET, le grand chemin et ledit Alexis MERLIN
- une pièce de terre au lieudit les Hepierre contenant un quartier et demi ou environ, entre les hoirs Denis VOUTON et Pierre GEU, le gros chemin et Bastien MAROTE
- une pièce de vigne contenant 22 cordes ou environ au lieudit Cormont, entre Martin VOITERIN et Jehan ROUSSAT, Claude ...IN et le gros chemin
- une pièce de vigne contenant demi-arpent ou environ au lieudit Lesar, entre Jehan ROUSSAT et Marquert LA RIBLES, le chemin de la Croiate et les religieuses du Paraclet
- une autre pièce de vigne contenant demi-arpent ou environ au lieudit Fort-à-Faire, entre Claude CHEVANCE et (Herosme COLLARD, barré), lesdit Seigneurs et les terres à Monsieur de BRIEZ
- demi-arpent de terre et vigne au lieudit Pontière, entre Jacques BOININ et la veuve Pierre MIGORDIN, les religieuses du Paraclet et le chemin des Mergiers
- Taxé à 1 denier 5 sols de cens, 1 # 8 deniers 6 sols de rente. [AD 10 - E* 2875]

56 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Claude FONTAINE, pour 7 articles dont une maison rue de Cormont, dépendant du moulin et fief de Cormont, voisin de Jeh. ROUSSAT [AD 10 - E* 2882]

57 Le 27.11.1572, Claude FONTAINE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être propriétaire de deux chas de maison, croupe, cour, jardin et accin à Saint-Aubin, rue de Cormont, près du moulin, entre les pastures et Maître Denis ANGENOST, ladite rue et la rivière, plus un petit jardin, redevable envers Nicolas NUGAULT. Il ne sait pas signer. [AD 10 - E* 2873]

58 Le 4.6.1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet

53 Claude FONTAINE paye censive à Saint-Aubin pour fort-à-faire en 1559-1561, 1563-1567, 1572; il paye en 1562, 1568-1571, 1573-1574, 1576-1580; il paye pour Jehan ANCEAU pour 1 quartier de vigne en 1575; son fils Jehan FONTAINE paye en 1581-1582, et avec Nicolas MIGOURDIN en 1583; sa veuve paye en 1583 [AD 10 - E* 2881]

54 Le 29.5.1564, Claude FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

contribution en 1575/1576⁶¹ et 1582^{62, 63}.

Henriette, ∞ à Nicolas MIGOURDIN

Henriette FONTAINE est citée en 1623 pour avoir repris une terre déclarée en 1575/1576 au censier de l'Abbaye du Paraclet par Claude FONTAINE⁶⁴. En 1583 et 1596, Jean fils de Claude FONTAINE déclare sa censive avec Nicolas MIGOURDIN.

Marguerite

Marguerite fille de feu Claude FONTAINE est marraine le 15.10.1583 d'une fille de Jean FONTAINE dit Claude

pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Claude FONTENNE, qui ne sait pas signer, déclare:

➤ demi-arpent de vigne ou environ au finage de Saint-Aubin au lieudit en Lesart, la veuve Jehan ROUSSAT et Nicollas CHEUVRIER, les terres de Pontière et le chemin de la Croiatte

➤ une maison et accin au lieudit Courmont [AD 10 - 24 H 118]

59 Le 18.12.1579, procédure entre les religieuses du Paraclet et Claude FONTAINE et Anthoine DROUAT, condamnés à payer les lods et ventes pour acquisition de plusieurs héritages étant mouvant en la censive du Paraclet et provenant de Jehan LAURENS demeurant Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 93]

60 Le 18.12.1579, sentence contre Claude FONTAINE et Anthoine DROUAT pour paiement des lods et ventes pour des acquisitions faites de Jehan LAURENT d'héritages sis à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 65]

61 En 1575/1576, Jehan FONTEINE fils de Claude, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1/2 arpent de vigne en l'Essart

➤ 1 quartier de vigne à Courmont, en 1623 à Maître GUION

➤ 14 cordes de terre à Courmont

➤ 18 cordes de terre à Courmont

➤ 14 cordes de terre à Courmont [AD 10 - 24 H 118]

62 Le 25.8.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan FONTAINE fils de Claude, demeurant à Saint-Aubin:

➤ 1 quartier de vigne à Cormont (plus tard à Claude SOMMILLON)

➤ 4 cordes de terre à Cormont (plus tard à M. GUION)

➤ 18 cordes de terre à Cormont (plus tard à M. GUION)

➤ 14 cordes de terre à Cormont (plus tard à Claude COLLET) [AD 10 - 24 H 93]

63 Le 25.8.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan FONTAINE fils de Claude, demeurant à Saint-Aubin, déclare:

➤ 2 arpents de vigne en l'Essart

➤ 1 quartier de vigne à Courmont

➤ 4 cordes de terre à Courmont

➤ 18 cordes de terre à Courmont

➤ 4 cordes de terre à Courmont [AD 10 - 24 H 118]

64 En 1575/1576, Claude FONTENNE, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1/2 arpent de vigne en l'Essart, en 1623 à Henriette FONTEINE

➤ une maison et accin à Cormont, en 1623 à ladite veuve [AD 10 - 24 H 118]

Lupien

Jean FONTAINE dit Claude et Nicolas MIGOURDIN, époux d'Henriette FONTAINE, sont tuteurs de Lupien et Marguerite FONTAINE, enfants mineurs de feu Claude FONTAINE, dans une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin en 1575/1576⁶⁵ et 1582^{66, 67}.

F.1. Jean dit Claude, ∞ à Jeanne

Huberte, b 15.10.1583, p Nicolas MIGOURDIN, m Marguerite épouse de Jean ADAM le jeune, m Marguerite fille de † Claude FONTE.

F.1. ou H. (?) Jean, signe: J Fontaine avec paraphe, manouvrier, maître sergent des eaux-et-forêts de Pont/Seine, ! en 1582-1614

En 1582, Jean FONTAINE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁶⁸.

En 1582, Jean FONTAINE, de Saint-Aubin, prend de

65 En 1575/1576, Jehan FONTEINE dit Claude et Nicollas MIGOURDIN déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ une maison à 2 chas, jardin, pré et accin rue de Cormont, contenant 1 quartier 1/2, entre les pastures grasses et leur aisance & la roise du moulin de Cormont, la rue de Cormont et la rivière, en 1623 à la veuve et aux héritiers de Nicollas MYGOURDIN

➤ 3 quartiers de terre à Cormont, en 1623 à Monsieur GUYON [AD 10 - 24 H 118]

66 Le 17.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan FONTAINE dit Claude et Nicollas MIGOURDIN, déclarent:

➤ une maison à 2 chas, jardin, pré et accin rue de Courmont contenant 1 quartier 1/2, entre les pastures grasses et leur aisance & la roise du moulin de Courmont, la rue de Courmont et la rivière

➤ 3 quartiers de terre à Cormont

Déclaration faite par Jehan FONTAINE en son nom et tuteur et curateur de Lupien et Marguerite, enfants mineurs de feu Claude FONTAINE. La déclaration est signé "Jehan Fontaine" et "Nicolas Migordin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 118]

67 Le 27.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Jehan FONTE. dit Claude, qui signe "Jehan Fontenne" avec paraphe, tant en son nom que comme tuteur et curateur de Lupien et Marguerite FONTE., enfants mineurs de feu Claude, et Nicolas MIGOURDIN, qui signe "Nicollas Migordin" avec paraphe, pour:

➤ une maison contenant 2 chas, jardin et accin à St Aubin, rue de Courmont contenant 1 quartier et demi, entre les pastures grasses et leur aisance & la roise du moulin de Courmont, la rue de Courmont et la rivière (plus tard à Henriette FONTENNE, veuve de feu Nicollas MIGOURDIN, puis Fiacre CAILLÉ)

➤ 3 quartiers de terre au finage de St Aubin au lieudit Courmont, entre le veuve et héritiers Noël ROSSART un petit chemin et un chemin, les terres de la cure de l'église de St Aubin et un chemin (plus tard aux hoirs de M. GUION et Jehan DIRESNE) [AD 10 - 24 H 93]

68 Déclaration du 11.6.1582 de Jehan FONTENNE, plus tard reprise par Guill. MIGOURDIN [AD 10 - E* 2883]

l'Abbaye du Paraquet le bail d'une vigne⁶⁹.

Jean FONTAINE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur Saint-Aubin entre 1593 et 1599.

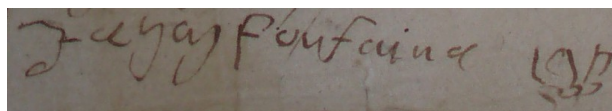
En 1600 puis 1601, Jean FONTAINE procède à une visite de bois dans la cadre d'une procédure d'une contestation entre les seigneurs de Pont et les religieuses du Paraquet. Il intervient comme Maître sergent des eaux-et-forêts de Pont/Seine^{70, 71}. Il signe "J Fontaine" avec paraphe.

En 1602, Jean FONTAINE, manouvrier à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin^{72, 73}.

En 1603, Jean FONTAINE, manouvrier à Saint-Aubin, déclare avoir vendu 4 ans auparavant des vignes au seigneur de Saint-Aubin⁷⁴.

En 1606, Jean FONTAINE, manouvrier à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraquet le bail d'une maison⁷⁵.

En 1609, Jean FONTAINE, manouvrier à Saint-Aubin déclare une maison à 2 chas au bas de La Chaulme où il fait sa demeure. Il a obtenu cette maison en bail de l'Abbaye du Paraquet pour sa vie durant. Il signe "Jehan Fontaine" avec paraphe⁷⁶.



Jean FONTAINE paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1614⁷⁷.

G. Michel, ! en 1585

Michel FONTAINE est cité une seule fois en 1585 pour un acquit de Jean FONTAINE l'ainé⁷⁸.

H. Jean le jeune, signe: Jehan Fontaine avec paraphe, meunier au moulin du Paraquet, ! en 1571-1597; sa mère † /1572

Jean FONTAINE le jeune paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1571 et 1583. En 1572, il paye comme héritier de feu sa mère et pour 1 quartier de vigne à cause de sa femme. Il est probablement le Jean FONTAINE qui paye censive entre 1577 et 1585⁷⁹.

En 1572, Jean FONTAINE le jeune fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "Jehan Fontaine" avec paraphe^{80, 81}.

69 Le 24.11.1582, devant L PIERRE, Jean FONTAINE, demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraquet le bail à rente d'un demi arpent de vigne en l'Essart, à condition d'y planter de la vigne et d'aller pressurer les raisins en provenant au pressoir de l'Abbaye du Paraquet [AD 10 - 24 H 66]

70 Les 13, 16 et 27.5.1601, dans une procédure pour la maîtrise des eaux et forêts de Pont/Seine, exploite de Jehan FONTAINE, maître sergent des eaux et forêts de Pont/Seine. Il signe "J Fontaine" avec paraphe [AD 10 - E* 2810]

71 Le 20.9.1600, visite des bois par Jean FONTAINE, maître sergent des eaux et forêts, et Hilaire CORPEL et Jehan DUREAU, gardes des parcs et garennes [AD 10 - E* 2811]

72 Déclaration du 25.10.1602 de Jehan FONTAINE, manouvrier à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

73 Le 25.10.1602, Jehan FONTAINE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière emphytéotique des religieuses du Paraquet, 1/2 arpent de terre à Pothière, et s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il signe "Jeh. Fontaine" [AD 10 - 24 H 118]

74 Le 27.12.1603, Jean FONTAINE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, déclare avoir vendu il y a 4 ans ou environ 1/2 arpent de vigne à Pothière à Charles NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2858]

75 Le 18.12.1606, Jean FONTAINE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraquet le bail d'une maison couverte de chaume avec accin et pourpris au finage de St-Aubin, lieudit La Chaulme pour en jouir par le preneur sa vie durant seulement [AD 10 - 24 H 93]

76 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.9.1609 de Jehan FONTAINE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Jehan Fontaine" avec paraphe, pour:

- cinq quartiers tant terre que pré et mesure en une pièce, entre plusieurs et la rivière d'Arduisson, le chemin allant au Paraquet et le lieudit la Chaulme
- en ce même lieu 8 cordes tant terre que pré, entre Jeh. GALLOIS et David ROSEY, le chemin ci-dessus et la rivière
- un quartier de terre au lieudit Fort-à-Faire, entre Claude FONTAINE et les VOITERIN, la terre de la Fein et - (barré)
- demi-arpent de terre au lieudit en Cormont, entre les hoirs Lie VOITERIN et le chemin de la Croisette, le chemin de Marigny et Claudine QUI... (QUINSSON ?) (barré)
- une maison contenant 2 chas au bas de La Chaulme où ledit FONTAINE fait sa demeure, que les dites Dames religieuses lui ont baillée sa vie durant, entre les terres de ladite Abbaye et les mêmes, les pastures et -

➤ Taxé à 6 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

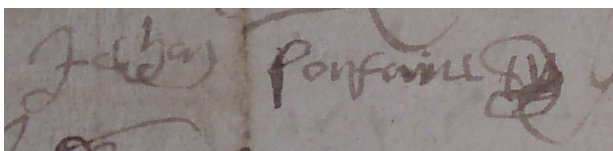
77 Jehan FONTAINE paye censive à Saint-Aubin en 1612-1614 [AD 10 - E* 2881]

78 Michel FONTAINE paye censive à Saint-Aubin en l'acquit de Jehan FONTAINE l'ainé en 1585 [AD 10 - E* 2881]

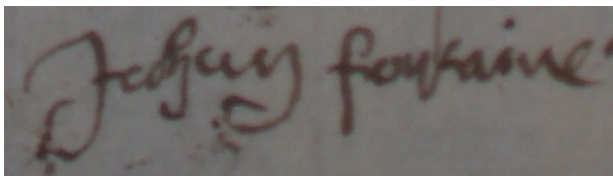
79 Jehan FONTAINE le jeune paye censive à Saint-Aubin en 1571, 1573-1576, 1578, 1580-1583; il paye comme héritier de feu sa mère, pour 1 quartier de vigne à fort-à-faire à cause de sa femme en 1572; Pierre DEBIN paye à sa décharge en 1574; il est probablement le Jehan FONTAINE qui paye censive en 1577, 1579, 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

80 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan FONTAINE le jeune pour 4 articles dont 1/2 arpent de vigne tenu à rente de Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2882]

81 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Jean FONTAINE le jeune, qui signe "Jehan Fontaine" avec paraphe, pour:



En 1581, Jean FONTAINE le jeune fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin^{82, 83, 84, 85}.



En 1582, Jean FONTAINE le jeune, meunier du moulin de Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de vignes^{86, 87}.

En 1582, Jean FONTAINE le jeune, meunier à Saint-Aubin, prend le bail du moulin du Paraclet⁸⁸.

- demi-arpent de vigne au lieudit Pontière, entre Jacques BOININ et ledit Seigneur, les religieuses du Paraclet et le chemin des Mergiers
- un demi-quartier de vigne au lieudit Fort-à-Faire, entre Pierre DE VIN et les hoirs Guimin GAULTIER, ledit Seigneur et Pierre GAULTIER
- un autre demi-quartier au lieudit Fort-à-Faire, entre Nicollas THEVENIN et Claude COLLET, ledit Seigneur et Ysaq GALLOIS
- un quartier de vigne aux garannes, entre les hoirs Marquet LARIBLE et les hoirs Liez GILLES, Jehan FONTAINE lesnez et Paquet DOURY
- Taxé à 5 sols de cens et 18 deniers de rente. [AD 10 - E* 2875]

82 Le 29.10.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan FONTAINE, meunier, qui signe "Jehan Fontaine", déclare:

- 1 quartier 1/2 de vigne [AD 10 - 24 H 118]

83 En 1575/1576, Jehan FONTAINE le jeune déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1/2 quartier de vigne à Courmont [AD 10 - 24 H 118]

84 Le 10.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan FONTAINE le jeune, qui signe "Jehan Fontaine", déclare:

- 1/2 quartier de vigne à Courmont [AD 10 - 24 H 118]

85 Le 11.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du paraclet, intervient Jehan FONTENNE le jeune, qui signe "Jehan Fontaine":

- demi-quartier de vigne au finage de Saint-Aubin, lieudit Courmont, entre Jehan MYGORDIN dict Martin et les hoirs Jacques MYGORDIN, ledit MYGORDIN d.t Martin et un petit chemin de la Croysette (plus tard Guill. MYGOURDIN tient) [AD 10 - 24 H 93]

86 Le 17.2.1582, Jean FONTAINE le jeune, meunier du moulin de Saint-Aubin, prend le bail à rente foncière annuelle et perpétuelle d'1/2 arpent de vigne à Courmont [AD 10 - 24 H 67]

87 Bail d'1/2 arpent de vigne du 24.11.1582 à Jehan FONTAINE le jeune, meunier à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

88 Le 24.11.1582, Jehan FONTAINE le jeune, meunier à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail

En 1583, Jean FONTAINE, meunier au moulin de Saint-Aubin, fait un échange avec Guillaume MIGOURDIN⁸⁹.

Jehan FONTAINE meunier paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1611. Il paye:

pour Jean LA RIBBE en 1593

pour Nicolas THEVENIN puis avec Jean RAVERDEAU (premier et second époux d'Anne MERLIN) en 1593

pour les héritiers de Jean ADAM et de sa femme de 1593 à 1598

par les mains de Claude FONTAINE en 1597 et pour Claude FONTAINE en 1602 et 1603

Nicolas MIGOURDIN paye tant pour lui que pour Jehan fils de Claude FONTAINE en 1596. Aubin FONTAINE paye en l'acquis de Jehan FONTEINE en 1599⁹⁰.

Jehan FONTAINE paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1594 et 1603⁹¹.

En 1597, Jehan FONTAINE, meunier au moulin du Paraclet, intervient pour un acquis de la veuve de Jacques MIGOURDIN⁹².

pour 6 ans du moulin du Paraclet. Il signe "Jehan Fontaine" avec paraphe [AD 10 - 24 H 3]

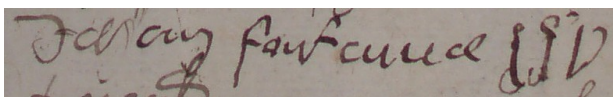
89 Le 4.5.1583, Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, échange à Jehan FONTAINE, meunier demeurant au moulin dudit Saint-Aubin, qui signent:

- Guillaume MIGOURDIN pour une part et portion d'une petite portion de vigne à Cormont, naguère acquise de Katherine EURAT
- Jehan FONTAINE pour 1/2 quartier de terre à "fort à faire" [AD 10 - 24 H 109]

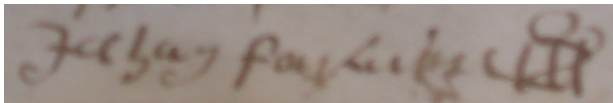
90 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan FONTEINE meunier paye censive en 1593; il paye pour Jehan LA RIBBE en 1593; il paye à la décharge de Nicolas THEVENIN en 1593; il paye pour les hoirs Jehan ADAM et de sa femme en 1593, 1594, 1595; Jehan RAVERDEAU et Jehan FONTENNE payent en 1593; Jehan FONTEINE paye en 1596, 1598, 1599, 1600, 1601, et chaque année de 1604 à 1611; Jehan FONTEINE paye par les mains de Claude FONTEINE en 1597; il paye pour les hoirs Jehan ADAM et sa femme en 1597, 1598; Nicolas MIGOURDIN paye tant pour lui que pour Jehan fils de Claude FONTEINE en 1596 pour 2 années; Aulbin FONTEINE paye en l'acquis de Jehan FONTEINE en 1599 pour 2 années; Jehan FONTEINE paye pour Claude FONTEINE en 1602 et 1603; Jehan GIRARD paye en 1602 à la décharge de Jehan FONTEINE pour une maison qu'il a acquise de lui en Cormont - il doit lods et ventes - [AD 10 - E* 2883]

91 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan FONTEINE paye à la décharge d'Estienne MIGOURDIN (vente) en 1594; Jehan FONTENNE paye en 1595-1603 [AD 10 - E* 2883]

92 Le 21.7.1597, Jehan FONTAINE, meunier au moulin du Paraclet, qui signe "Jehan Fontaine" avec paraphe, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à présent au Paraclet, 1 quartier 1/2 et 6 cordes de terre en 2 pièces à Courmont, qu'il avait acquis de la veuve de



La veuve de Claude FONTAINE est citée deux fois en 1623 pour avoir repris des terres de Jean FONTAINE, meunier⁹³, ⁹⁴. Il s'agit probablement de Julienne DANTIGNY. Claude serait donc le fils de Jean FONTAINE.



H.1. (?) Claude le jeune, laboureur, † en 1595-1614, † 1614/1615, ∞ /1595 à Julienne DANTIGNY, † en 1615-1623, ° ca 1570, † & (†) 24.8.1644, † en la maison de son fils Jean, héritière de Jean SIMON

Claude FONTAINE le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1595 à 1612. En 1595, il paye comme héritier de Sirette DANTIGNY; celle-ci est sans doute parente de Julienne DANTIGNY, que Claude FONTAINE aurait donc épousé avant 1595⁹⁵.

Claude FONTAINE paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1597 à 1599. En 1597:

Claude FONTAINE paye sur ce qui est dû des terres de Claude LE DOUX à cause de sa femme

Nicolas GRILLAT l'aîné paye pour Claude FONTAINE et consorts

Jean FONTAINE (son père ?) paye par les mains de Claude FONTAINE⁹⁶.

Jacques MIGOURDIN, demeurant à Saint-Aubin, et de Nicolas MERCYER, tuteur des enfants mineurs de feu Margueryte MIGOURDIN, tous demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 93]

93 Le 29.10.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan FONTE., meunier, qui signe "Jehan Fontaine" avec paraphe:

➤ un quartier et demi de vigne en Courmont, qu'il tient en censive des religieuses abbesses du couvent du paraclet, entre le chemin de la Croisette et Estienne VOICTERIN, Guille. MIGOURDIN et le chemin Carouge (plus tard, la veuve de Claude FONTENNE tient) [AD 10 - 24 H 93]

94 En 1575/1576, Jehan FONTEINE, meunier, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1 quartier 1/2 de vigne à Courmont, en 1623 à la veuve de Claude FONTENNE [AD 10 - 24 H 118]

95 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Claude FONTEINE le jeune paye comme héritier de Sirette DANTIGNY en 1595; Claude FONTENNE paye en 1597-1612; Claude FONTENNE paye en l'acquêt de Barbe SIMON à cause de sa femme et pour six q.s de terre au dessus de l'ouche POPILLART et une mesure près lad. ouche pour xxix années en 1608 [AD 10 - E* 2883]

96 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas MIGOURDIN paye censive tant pour lui que pour Jehan fils de Claude FONTEINE en 1596 pour 2 années; Claude FONTEINE paye sur ce qui est dû des terres de Claude LE DOUX à cause de sa femme en 1597; Nicolas GRISLAT l'aîné paye à la décharge de Claude

En 1598, Claude FONTAINE, laboureur à Saint-Aubin vend des héritages de sa femme Julienne DANTIGNY à Guillaume MIGOURDIN⁹⁷.

En 1609, Claude FONTAINE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une mesure où il y avait une maison⁹⁸.

Claude FONTAINE paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1614. Sa veuve paye entre 1615 et 1623⁹⁹.

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet est citée la veuve de Claude

FONTEINE et consorts en 1597; Jehan FONTEINE paye par les mains de Claude FONTEINE en 1597; Jehan FONTEINE paye pour Claude FONTEINE en 1602 et 1603; Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Claude FONTEINE pour un arpent de terre en deux pièces l'un en la Tavelle l'autre au chemin de Mascon en 1598 - il doit lods et ventes -, 1599; Claude FONTEINE paye en 1598, 1599, 1600, 1601, et chaque année de 1604 à 1611; Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Martin TROTIN pour 2 arpents qu'il a acquis de Claude FONTEINE et Jehan MARATTE en 1600 et 1601 [AD 10 - E* 2883]

97 Le 1.4.1598, Claude FONTAINE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Julienne DANTIGNY, sa femme, à cause d'elle, vendent à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1 arpent de terre en 2 pièces à "La Tavelle" et "La Fin" [AD 10 - 24 H 93]

98 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 3.10.1609 de Claude FONTEINE, qui ne sait pas signer, pour:

- une mesure où il y avait une maison, grange, étable au lieudit Cormont et la tierce partie d'un demi arpent de pré et saussois, au dessous de ladite mesure, entre Jehan ROUSAT lesné et les hoirs Xpofle MERLIN, la rivière d'Arduisson et -, avec une pièce de terre au dessus de ladite mesure contenant 6 quartiers 17 cordes de terre, entre les héritiers feu Alexis MERLIN et Jehan POTIER, sur le chemin de Marigny et un petit chemin de Sotereau allant au moulin
- un arpent de terre sur le finage dudit St Aubin au lieudit la Tavelle, entre Guille. MIGOURDIN et Madame GUYON, la même et Guille. DESQUAINS & autres
- demi-arpent de terre au finage lieudit La Tavelle, entre Nicolas SYMON et Madame du Paraclet, sur les terres des Mergers et Pasquet DIRESNE
- demi-arpent de terre audit finage au lieudit le chemin de Marigny, entre plusieurs et Jehan POTHIER, sur le chemin de Pont et Nicolas VOITERIN
- un quartier 16 cordes de terre sur le finage de Saint-Aubin au lieudit au dessous de Pothière, entre Mons.r de St Aubin et un pelleux, sur Pothière et sur le chemin des Mergers
- un total de 4 arpents et 8 cordes [AD 10 - E* 2874]

99 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Claude FONTENE paye censive à Saint-Aubin en 1612-1614. La veuve Claude FONTENE paye en 1615, 1618-1623. Hierosme DANGLURE paye en 1620-1623 à la décharge de la veuve Claude FONTENE pour demi-arpent de terre assis en Champleu - il doit lods et ventes

FONTAINE¹⁰⁰.

La veuve de Claude FONTAINE est citée héritière de Jean SIMON, qui déclarait en 1532 une terre rue de Cormont¹⁰¹.

Claude FONTAINE et Julienne DANTIGNY sont les parents de:

Geneviève, marraine le 2.11.1617 d'une fille de Jean QUINSON, peut-être ∞ /1630 à Didier VAUCOULOUX; ∞(2) 11.2.1635 à Jean AUBERT Jean, ° ca 1608, du lieudit en La Chaume, ∞ à Marguerite GILLE
Crépin, b 10.3.1609, p Crespin PATERIN et Fiacre GUILLAUME, m Jehanne épouse de Jehan HEMART

H.1.A. Jean l'aîné, ne sait pas signer, laboureur, vigneron, ! en 1638-1667, (†) 2.1.1678

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet est cité Jean FONTAINE l'aîné¹⁰².

En 1642, Jean FONTAINE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin comme héritier de la veuve de Claude FONTAINE, sa mère¹⁰³.

En 1643, Jean FONTAINE fils de Claude FONTAINE, tient une maison à La Chaume déclarée en 1532 par Jean ROMILLY¹⁰⁴.

en 1620 -

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Claude FONTENE paye en 1612-1615. La veuve Claude FONTENE paye en 1616-1622

100 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. En L'Essart:

Déclaration de la veuve Claude FONTAINE, plus tard à Jean GUILLEMART [AD 10 - 24 H 105]

101 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan SYMON déclare:

- 1 arpent 1/2 de vigne au Houssoy
- une terre rue de Cormont

Le 3.5.1532, Jehan SYMON déclare:

- 1/2 arpent de vigne au Houssoy (plus tard à Jean ROUSSAT)
- 1 arpent de vigne au Houssoy
- une aisance (aire) rue de Cormont contenant 1/2 arpent (plus tard, Jean ROUSSAT, Jean BOSSU et la veuve Claude FONTEINNE tiennent comme her.s dudit SYMON)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

102 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. En l'Essart:

Déclaration de Jehan FONTAINE l'aîné, acquis de Gervais et Claude AUBERT [AD 10 - 24 H 105]

103 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Jehan FONTAINE, pour son chef et comme héritier de la veuve Claude FONTAINE, sa mère [AD 10 - E* 2879]

104 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve Colin DUCLOS

En 1656, le nom de Jean FONTAINE apparaît dans un payement¹⁰⁵.

En 1656 et 1657, Jean FONTAINE l'aîné, laboureur à Saint-Aubin, vend des biens issus de la succession de Gabriel GENNERAT, laboureur aux Ormeaux, père de son épouse Edmée GENNERAT^{106, 107}.

En 1658, une sentence est rendue contre Jean FONTAINE l'aîné, demeurant à Saint-Aubin, pour le payement d'un droit de lods et ventes¹⁰⁸.

En 1658, Jean FONTAINE l'aîné, laboureur à Saint-Aubin, et Edmée GENNERAT, sa femme, vendent des terres à Nicolas HERLUISON¹⁰⁹.

déclare une maison, accin contenant 1 quartier et pourpris au dessus de La Chaulme, entre les terres du Paraclet et Messieurs dudit Saint-Aubin, le chemin commun et Edmon DUVAL

Le 3.5.1532, Jehan ROMMILLY et la Blanchisseuse veuve de feu Colin DUCLOS déclarent une maison, accin contenant 1 quartier et pourpris au dessus de La Chaulme, entre les terres du Paraclet et Messieurs dudit Saint-Aubin, le chemin commun et Edmon DUVAL (en 1623 à Hierosme DANGLURE, en 1643 à François DANGLURE de Nogent, que tiennent Anthoine THOMAS et Jehan FONTAINE fils de Claude FONTAINE)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROMILLY déclare ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

105 Le 27.1.1656, payement à la veuve Jean SIMON, les BARDYS, Pierre, Jehan et François GALOIS, Martin THONNELIER, Fiacre GESENE, Pasquet GRILLAT, le sieur GALLION, Jehan ROUSSAT, Charle PILLAVEINE, Jehan FONTAINE et Pierre ROZÉ de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2803]

106 Le 4.5.1657, Jean FONTAINE l'aîné, laboureur à Saint-Aubin, époux d'Edmée GENNERAT, héritière pour un cinquième de défunt Gabriel GENNERAT, vivant laboureur aux Ormeaux, vendent 1/5 d'une maison à deux chas, avec poulailler, grange et étable, cour, jardin et accin, de cette succession à Gabriel GENNERAT, laboureur aux Ormeaux [AD 10 - 2E 66/16]

107 Le 7.6.1656, Louis REGNART, époux de Jeanne BOUDROT, laboureur demeurant à Maire, paroisse de Sézanne en Brie, et Jean REGNART, époux de Georgette LE BON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, échangent avec Jean FONTAINE l'aîné, époux d'Edmée GENNERAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin: les REGNART, une chambre basse et cheminée, étable couverte de paille, la moitié du clos, rue de Courmont; Jean FONTAINE, 1/5 de maison couverte de paille aux Ormeaux, à 2 chas, en indivis avec ses co-héritiers de la succession de feu Gabriel GENNERAT, à cause de Edmée GENNERAT sa femme [AD 10 - 24 H 58]

108 Le 30.10.1658, sentence du bailliage de Nogent/Seine rendue entre Mesdames du Paraclet et:

- Jean FONTAINE l'aîné, demeurant à Saint-Aubin, défendeur originaire
- Claude GALLION, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, demandeur originaire

à propos des droits de lods et ventes dus par FONTAINE [AD 10 - 24 H 66]

109 Le 10.12.1658, Jean FONTAINE l'aîné, qui ne sait pas signer, laboureur à Saint-Aubin, prend de Nicolas

En 1667, Jean FONTAINE l'aîné, laboureur à Saint-Aubin, prend le bail d'une terre de l'Abbaye du Paracllet. Il ne sait pas signer¹¹⁰.

En 1679, Anne et Marguerite FONTAINE, filles de feu Jean FONTAINE, font une vente à Saint-Aubin¹¹¹.

En 1687, Edmée GENNERAT, veuve de Jean FONTAINE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paracllet le bail de vignes. Elle intervient comme mère et tutrice d'Edmée FONTAINE; Les vignes sont partagées avec Charlotte FONTAINE, sa fille, épouse de Jean VALLÉE. Elle ne sait pas signer¹¹².

Les héritiers de Jean FONTAINE l'aîné sont cités dans plusieurs contrats établis entre 1691 et 1701.

En 1691, Anne FONTAINE, Jean VALLÉE, veuf de Charlotte FONTAINE, Charlotte BOUTET, veuve de Simon FONTAINE¹¹³.

En 1695, Jean VALLÉE, veuf de Charlotte FONTAINE, Claude FONTAINE, Nicolas ANCEAU, Anne FONTAINE, Charlotte BOUTET, veuve de Simon FONTAINE¹¹⁴.

HERLUISON, qui signe "Nicolas Harluison" avec paraphe, maître cordonnier à Nogent, le bail de 2 arpents de terre à Saint-Aubin.

Le même jour, ledit FONTAINE, et Edmée GENNERAT, sa femme, vendent lesdites terres audit HERLUISON [AD 10 - 2E 66/16]

110 Le 16.5.1667, Jean FONTAINE l'aîné, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paracllet le bail de 6 arpents de terre, "les terres de la Converse" pour 9 ans. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 109]

111 Le 24.6.1679, Anne et Marguerite FONTAINE, filles de feu Jean FONTAINE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, majeures d'ans, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Guyon COLLET, vigneron demeurant à Saint-Aubin, le bail à rente pris par ledit FONTAINE d'une part d'1/2 arpent de vigne faisant la moitié d'un arpent à Saint-Aubin au Houssoy. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/27]

112 Le 29.9.1687, Edmée GENNERAT, qui ne sait pas signer, veuve de Jean FONTAINE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, mère et tutrice d'Edmée FONTAINE, sa fille, prend des religieuses du Paracllet, le bail de 2 articles de vigne, l'une partagée avec Charlotte FONTAINE, sa fille, épouse de Jean VALLÉE, demeurant à Trancault [AD 10 - 24 H 105]

113 Le 1.5.1691, Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend à titre de loyer d'Anne FONTAINE, fille à Saint-Aubin, Jean VALLÉE, manouvrier à Trancault, comme tuteur des enfants mineurs de lui et feu Charlotte FONTAINE sa femme, et Charlotte BOUTET, veuve de Simon FONTAINE et tutrice de ses enfants, un chas de maison à Saint-Aubin, grenier, étable, couverts de paille, jardin et accin entouré de haies, rue de Cormont, pour 6 ans contre 14 livres, soit 7 livres pour Anne FONTAINE, 3 livres 10 sols pour Jean VALLÉE et 3 livres 10 sols pour Charlotte BOUTET. L'acte est signé "J Vallée" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/31]

114 Déclaration du 10.7.1695 des héritiers de Jean

En 1701, Anne FONTAINE, Claude FONTAINE, Nicolas ANCEAU, époux de Jeanne FONTAINE¹¹⁵.

∞(1) /1640 à Marguerite GILLE, ° ca 1614, (†) 7.8.1644 dans l'église, devant l'autel St Nicolas, probablement fille de Jean G. et Françoise MASSÉ

Anne¹¹⁶, ne sait pas signer, b 18.3.1640, m Mademoiselle Anne DE LA ROCHE FOUCAULT, p M. Jehan BARDY, recepveur de l'Abbaye de Chantermerle, † 14.9.1714, (†) le 15

∞(2) /1647 à Edmée GENNERAT, ne sait pas signer, ° ca 1624, † 30.7.1694, (†) le 31, fille de Gabriel G., laboureur aux Ormeaux

FONTAINE et Edmée JANNERAT pour 19 arpents, 69 cordes, représentés par Jean VALLÉE, manouvrier à Trancault, tuteur de ses enfants d'avec feu Charlotte FONTAINE, Claude FONTAINE, vigneron, Nicolas ANCEAU, vigneron, Anne FONTAINE, Charlotte BOUTET, tutrice de ses enfants d'avec Simon FONTAINE [AD 10 - E* 2876]

115 Le 6.12.1701, Anne FONTAINE, majeure à Saint-Aubin, vend à Claude FONTAINE, son frère, et Nicolas ANCEAU, son beau-frère, demeurant à Saint-Aubin, la succession de feu Jean FONTAINE l'aîné son père, et de feu Marguerite GILLES, sa mère; Nicolas ANCEAU, époux de Jeanne FONTAINE, héritière de Jean FONTAINE l'aîné; il ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/37]

116 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Anne FONTAINE, majeure, à Saint-Aubin, au lieu d'Edmée GARNIER, veuve de Jean FONTAINE [AD 10 - 24 H 58]

Simon, b 21.7.1647, p Maistre Simon LE FEUBRE, p.r au Bailliage de Nogent sur Seine et fiscal en la justice de St Aubin, m Honneste Marie GILLOPPÉ, fille de H. Hoe. Claude G., receveur de St Aubin, ∞ à Charlotte BOUTET

Marguerite, ° ca 1649, † 8.11.1689, (†) le 9

Claude, b 8.1.1651, p François HENRI, m Jeanne FONTENNE, ∞ à Anne CAILLÉ

Jeanne, ne sait pas signer, b 18.1.1654, p Jean GALOIS, m Jeanne SIMON, † 29.9.1722, (†) le 30, ∞ 1.2.1677 à Nicolas ANCEAU, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ° ca 1654, † / 1706, fils de Nicolas A., † /1677, et Jeanne MAISTRE, † /1677

Charlotte, b 19.4.1656, p Honorable Hoe. Claude GALLION, m Honeste Fille Charlotte BARDY, ∞ 14.2.1678 à Jean VALÉE, ne sait pas signer, laboureur, manouvrier, de Trancault, fils de Claude V. et Anne TURAT, † /1678

Louis, b 11.8.1658, p Louis BALLEET, m Michel DU CHAT

Edmée, b 17.11.1660, p Jacque COLAS, m Charlotte GOUBAULT, ∞ 31.1.1690 à Jean COTELINAY, de Gomery, diocèse de Sens, ° ca 1666, fils de Michel C. et Marie HORSIN

Edmée Jeanne

H.1.A.1. Simon, signe: Simon Fontenne, vigneron, † 22.10.1690, (†) le 23, ∞ 23.1.1674 à Charlotte BOUTET, ne sait pas signer, ° ca 1640/1653, † & (†) 8.1.1717, a reçu le sacrement des infirmes, fille de Edmé B., vigneron, et Etiennette GUILLAUME

Marguerite, b 1.11.1674 Quincey, p Claude GUILLAUME, m Marguerite FONTAINE, qui ne savent pas signer

Claude, ° 22.11.1676, b le 23, p Claude GALLION le jeune, signe: C Gallion, m Charlotte FONTAINE

Geneviève, ° 19.8.1678, b le 21, p Claude FONTAINE, m Geneviefve GUILLAUME, † 17.7.1702, (†) le 18

Nicolas, ° 9.3.1680, b le 10, p Nicolas GALLOIS, m Margueritte GALLOIS

Anne, ° & b 30.7.1681, p Nicolas ANCEAU, vigneron, m Anne FONTAINE

Jean, ° & b 30.3.1685, p Jean fils de † Paschal DIRESNE et Margueritte ADAM, m Edmée fille de Jean EURAT et Michelle DUCHAT, ∞ à Barbe BEGUE

Claude, ° & b 21.12.1686, p Claude CAILLÉ, vigneron, ne sait pas signer, m Margueritte GAUCHER, ne sait pas signer, épouse de Jean ANCEAU

Marie, ° & b 22.1.1690, p Claude LAURENT, laboureur, signe: Claude Laurent, m Marie BABELIN, signe: Marie Babelin

H.1.A.1.A. Jean, signe: Jean Fontaine, vigneron, ∞ 13.7.1716 à Barbe BEGUE, ne sait pas signer, de Quincey, ° ca 1683, ∞(1) à Edmé TRAMPÉ

Claude (M), ° & b 23.10.1716, p Claude ROSÉ, ne sait pas signer, m Jeanne DIRESNE, ne sait pas signer, † 26.3.1717, (†) le 27

Jeanne Madeleine, ° & b 22.7.1718, p Honnête Homme Jean GUIBAL, de Nogent sur Seine, signe: J Guibal, m Honnête Femme Jeanne MAHON, de Nogent sur Seine, signe: Jeanne Mahon

Michel, ° & b 13.11.1719, obiit et (†) 29.10.1721, p Michel LAURENT, signe: Michel Laurent, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer

Nicole, ° & b 1.5.1721, p Honnête Garçon Alexandre COURCELLE, domestique du Paraclet, signe: Alexandre Courcelle, m Honnête Fille Nicolle HERLUYSON, ne sait pas signer

H.1.A.2. Claude l'aîné, ne sait pas signer, laboureur, manouvrier, vigneron, collecteur des tailles en 1702, ! en 1695-1702, ∞ 24.11.1675 à Anne CAILLÉ, ° ca 1652, † & (†) 15.9.1692, † "subitem. d'appoplexie", fille de Fiacre C., † /1675, et Barbe BOSSUOT, † /1675

En 1695, Claude FONTAINE, vigneron, déclare des terres au censier du seigneur de Saint-Aubin¹¹⁷.

En 1702, Claude FONTAINE intervient dans une acte notarié comme collecteur des tailles de Saint-Aubin¹¹⁸.

En 1703, Claude FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, prend le bail de vignes à Saint-Aubin¹¹⁹.

Claude FONTAINE et Anne CAILLÉ sont les parents de:

117 Déclaration du 10.7.1695 de Claude FONTAINE, vigneron, pour 2 arpents et 93 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

118 Le 19.10.1702, apparaissent Maître Edmé HERLUISON, receveur de la terre et seigneurie de Saint Aubin, Edmé VAILLANT, vigneron, Théodore GUILLAUME, manouvrier, Claude ANCEAU, manouvrier, Pierre PROTIN, vigneron, Nicolas ANCEAU, vigneron, Michel HEDRY, vigneron, Pierre MUGUET, manouvrier, Claude ROZÉ, François BLANCHARD, aussi vigneron, Jean MAISTRE, manouvrier, Michel ANCEAU, greffier, Laurent BALIGAULT, vigneron, Simon PRUDHON, syndic, Claude FONTAINE et Claude GRILLAT, collecteurs des tailles, Jean MOREAU, laboureur, admodiateur des dimes, André GUILLEMARD, laboureur. L'acte est signé: "E Herluison" avec paraphe, "Claude Rozé", "S prudhon" avec paraphe, "Laurent Balligault" [AD 10 - 2 E 66/38]

119 Le 18.10.1703, Claude FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, prend de Honorable Homme Jacques LE PAGE, receveur du domaine de Nogent, le bail de vignes à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/38]

Claude, ° 14.5.1677, b le 16, p Claude BAILLET, signe: C Baillet, m Anne FONTAINE, couturière

Anne, ne sait pas signer, ° & b 6.1.1679, p Laurent COLLET, m Anne fille de Jean BABELIN, cabaretier, ∞ 21.4.1704 à Louis BENOIT, signe: Louis Benoit, vigneron, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1672, ∞(1) à Simone BOYARD, fille de Nicolas B., signe: Nicolas Boyard

Charlotte, ne sait pas signer, ° 18.7.1683, b le 19, p Pierre MOREAU, vigneron, signe: Pierre Moreau, m Charlotte VAILLANT, ∞ 14.7.1704 à Claude CHARONNAT, signe: C Charonnat, maréchal, ° ca 1672/1673, † & (†) 26.4.1718, a reçu le sacrement des infirmes, fils de Claude C., † /1704, et à Anne GAUDIER

Claudine, ne sait pas signer, b dernier 2.1685, p Claude DIRESNE, m Claude fille de Sebastien BATAILLE et Agathe VAILLANT, ∞ 25.1.1712 à Pierre DEHOTTE, signe: P Dehotte, charron, de Saint-Hilaire, ° ca 1682, fils de Claude D. et Catherine PREAU

Claude, ° 13.2.1688, b le 15, p Claude AUGENDRE, signe: Claude Augendre, fils de Pierre A., mareschal, dem. à Nogent, et Martine BARAT, m Edmée FONTAINE, tante du côté paternel, ∞ à Anne ANCEAU

Jeanne, ° 6.9.1690, b le 7, p Claude CAILLÉ, manouvrier, ne sait pas signer, m Jeanne FONTENNE, ne sait pas signer, épouse de Nicolas ANCEAU

H.1.A.2.A Claude le jeune, signe: C Fontaine, ∞ 18.6.1713 à Anne ANCEAU, ° ca 1696, fille de Michel A., † /1713, et Martine GUEUX

Jean Claude, ° & b 12.7.1714, p Jean MOREAU, signe: Jean Moreau, m Martine GUEUX, signe: Martine Gueux, † 18.8.1717, (†) le 19

Marie Anne, ° & b 21.7.1716, p Michel ANCEAU, signe: M Anceau, m Marie Charlotte PAULOT, ne sait pas signer

Jean Claude, ° & b 3.12.1717, p Jean DIMANCHE, signe: J Dimanche, m Marie Susanne COUTANT, ne sait pas signer

Anne, ° & b 19.1.1720, p Jean MOREAU, signe: Jean Moreau, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer, † 6.6.1721, (†) le 7

Claude, ° & b 18.4.1721, p Jean COLLET, signe: J Collet, m Jeanne ANCEAU, ne sait pas signer

I. Aubin, signe: A F, vigneron, manouvrier, ! en 1599-1645, ° ca 1569, † 21.1.1649/14.3.1649, ∞ à Marguerite ou Marquette PAYETTE, probablement fille de Pierre PAYERT et Marguerite MERLIN

Aubin FONTAINE paye censive au seigneur Saint-Aubin de 1599 à 1611. Il paye entre autre pour un achat sur Jean FONTAINE¹²⁰.

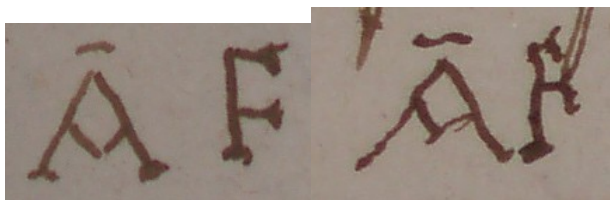
En 1602, Aubin FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de Saint-Aubin¹²¹.

Aubin FONTAINE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1605 et 1606¹²².

En 1606, Aubin FONTAINE, manouvrier à Saint-Aubin, est condamné pour avoir été trouvé à couper du bois^{123, 124}.

En 1606, Nicolas ANCEAU déclare des vignes au censier de Saint-Aubin, à la place d'Aubin FONTAINE.

En 1609, Aubin FONTAINE fait une déclaration au censier de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une maison rue Chèvre. Il signe "A.F."¹²⁵.



En 1611, Aubin FONTAINE intervient à propos d'une

ventes -, 1604, 1605, 1606, 1609 pour 3 années et 1611 pour 2 années; Pasquet DIRMESME paye en 1608 en l'acquet de Aulbin FONTEINE pour un arpent de terre assis près les Garennes [AD 10 - E* 2883]

121 Le 25.10.1602, Aubin FONTAINE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière emphytéotique des religieuses du Paraclet, 1 arpent de terre à Pothière, et s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

122 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Aubin FONTENNE paye pour ce qu'il doit à cause d'1/2 arp. de vigne assis en Pothière en 1605; Nicolas ANCEAU paye au lieu d'Aubin FONTAINE pour 1/2 arp. de vigne assis en Pothière en 1606-1607 [AD 10 - E* 2883]

123 Le 11.2.1606, condamnation de Aubin FONTAINE et Jehan ROUSSAT, manouvriers à Saint-Aubin, trouvés à couper du bois. Témoin: Jehan GISARD (ou GERARD) demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2811]

124 Dans un acte du 11.2.1606 sont cités Aubin FONTAINE et Jehan ROUSSAT, manouvriers à Saint-Aubin, pris à couper du bois avec des serpes, ainsi que Fiacre D'HAULT et Edmé MARTIN, et Jehan THOMAS. Témoins Isaac GALLOIS et Jehan GALLOIS de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2811]

125 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 29.9.1609 de Aulbin FONTAINE, qu'il signe "A.F.", pour:

- une maison, jardin, accin à Saint-Aubin et terre fon... contenant demi-quartier ou plus, entre la rue Chèvre et un chemin tendant au Paraclet, la rue et les hoirs Lié VOITERIN, compris une portion de saussois au dessus de la maison contenant demi-quartier, entre les héritiers feu Nicolas GALLOIS et Laurens MASSE, la rue Chevre et ledit MASSE
- un arpent de terre au lieudit Pontière, entre Jehan ROUSSAT lesnel et Girard DROUART, le chemin des Mergers et les terres du Paraclet
- un total de 1 arpent et 50 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

120 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Aulbin FONTEINE paye censive en l'acquis de Jehan FONTEINE pour 2 années, lui en l'acquis des hoirs Jehan MIGOURDIN pour un demi arpent de vigne en Poshières pour 5 années en 1599; Aulbin FONTEINE paye en 1601 pour 2 années, 1602, 1603 - il doit lods et

pièce de vigne qu'il tenait en bail et qui fut saisie¹²⁶.

Aubin FONTAINE paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1623¹²⁷.

En 1628, Aubin FONTAINE et d'autres, dont Sébastien FONTAINE (son fils), tous manouvriers à Saint-Aubin, reconnaissent une dette à Hubert DAMARS pour une coupe de bois. Il signe "A F"¹²⁸.

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet est cité Aubin FONTAINE¹²⁹.

En 1642, Aubin FONTAINE fait une déclaration au

censier du seigneur de Saint-Aubin¹³⁰.

En 1644, dans une procédure concernant le bois de Pont/Seine, Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils, sont assignés comme témoins¹³¹.

En 1645, Aubin FONTAINE comparait comme témoin avec d'autres anciens habitants de Saint-Aubin. Il est vigneron à Saint-Aubin et est âgé de 76 ans. Il serait donc né vers 1569¹³². Il a 80 ans lors de son décès en 1649.

En 1649, les héritiers de feu Aubin FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, déclarent une maison à Saint-Aubin. Ce sont: Louis GRESSÉ, vigneron à Saint-Aubin, à cause de sa femme, Sébastien FONTAINE, aussi vigneron à Saint-Aubin, et Marquette, belle-mère de Louis GRESSÉ et veuve d'Aubin FONTAINE¹³³.

Aubin FONTAINE est le père de:

Aubin, (†) 4.11.1626

Sébastien, ∞ à Claude VAUCOULOURS

Sébastien fils d'Aubin FONTAINE est parrain le 27.12.1614 d'un fils de François MEROSSE

Edmé

Edmé fils d'Aubin FONTAINE est parrain à la St Martin 1629 d'un fils de Jacques CAULAY, le

126 Le 5.8.1611, suite à la saisie de leurs terres par Charles et Laurent NUGAULT, écuyers, sieurs de Saint-Aubin, comparaissent:

- VOITERIN, Jehan ROUSSAT, Aulbin FONTAINE et Pierre MEROSSE, pour 4 arpents 1/2 et 9 cordes de vignes saisies qu'ils tiennent à rente foncière de Noble Homme Maître Denis DONDEAU, lieutenant général en ce baillage, à cause de sa femme, à laquelle ils sont échus par le partage de feu Honorable Homme François COUSIN l'aîné, son père, acquis de Nicolas NUGAULT, père des sieurs de Saint-Aubin
- Girard DROUARD, pour deux fois 1/2 arpent de terre par un bail à rente de Demoiselle Catherine NUGAULT
- Hillaire DESQUAINS pour un titre de bail
- Jehan QUINSSON, Michel GALLOIS, Mathe BAILLET, Claude GOUBAULT et Jacqueline BROCARD

Le 10.9.1611, jugement à la réserve de:

- Estienne VOITERIN, Pierre MEROSSE, Jehan ROUSSAT l'aîné et Aulbin FONTAINE
- Demoiselle Catherine NUGAULT veuve de Maître FORET, Maître Jacques DUCHAT en son nom et tuteur de Jehan COUSIN, Pierre DUCHAT, Maîtres Nicolas et François COUSIN et Andrey MARCHANT à cause de sa femme, prenant fait et cause pour Claude et Nicolas GOUBAULT, Jehan QUINSSON, Mathieu BAILLET, Gérard DROUARD, Jacqueline BROCARD veuve de Jehan QUINSSON, Isaac et Michel GALLOYS pour des héritages pris à rente de ladite Demoiselle

Mention du partage fait entre les religieuses du Paraclet et les seigneurs de Saint-Aubin, et depuis entre le père des dits Sieurs NUGAULT, vivant seigneur de Saint-Aubin, ladite Demoiselle Catherine NUGAULT et Demoiselle Denise NUGAULT, ses sœurs, héritiers de feu Laurent NUGAULT, leur père et aïeul [AD 10 - 24 H 66]

127 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Aulbin FONTAINE paye en 1612-1615, 1618, 1620 (pour 2 années), 1621, 1622 et 1623. En 1621, il paye pour sa maison et héritages

128 Le 14.11.1628, Aulbin FONTAINE (qui signe "A F"), Jeh. HEMART, Jehan QUINSSON, Claude COLET et Sébastien FONTAINE (qui signe "S Fontaine"), manouvriers à Saint-Aubin (les autres ne savent pas signer), reconnaissent devoir à Honorable Homme Hubert DAMARS, marchand à Nogent, 82 livres 10 sols pour une coupe de bois dans 3 arpents 3 quartiers

dependant du fief de la Croslière [AD 10 - 2E 66/7]

129 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpenté les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration d'Aubin FONTAINE, plus tard à MAUCLER [AD 10 - 24 H 105]

130 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Aubin FONTAINE [AD 10 - E* 2879]

131 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent à Saint-Aubin :

- Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils
- Jean BASIN, vigneron, parlant à Edmé FONTAINE son voisin
- Fiacre GUILLAUME, parlant à sa fille
- Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent
- Jean DROUART, manouvrier, parlant à Julien VOICTERIN proche voisin
- Richard QUINSON, parlant audit Julien VOICTERIN
- Jean LENFANT, vigneron, parlant à Fiacre DIRESNE
- Anthoine BOSSUAT parlant à sa femme
- Fiacre CAILLÉ, parlant à sa sœur [AD 10 - E* 2811]

132 Le 1.8.1645 comparaissent Bon CLAREAU, praticien à Saint-Aubin, 74 ans, Aulbin FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, 76 ans, Claude SOMILLON, vigneron à Saint-Aubin, 73 ans, Charles PILLAVOINE, laboureur et foulonnier à Courclin, 32 ans, Lupien COURTOIS, manouvrier à Courclin, 28 ans [AD 10 - E* 2864]

133 Le 4.6.1649, Louis GRESSÉ, vigneron à Saint-Aubin, héritier à cause de sa femme du feu Aubin FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, possède avec Sébastien FONTAINE, aussi vigneron audit lieu, et Marquette, belle-mère dudit GRESSÉ, veuve d'Aubin FONTAINE, une maison couverte de paille à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/13]

27.2.1630 d'un fils de Jean GRILLAT, à Noël 1634 d'une fille de François MERCIER et Marguerite FONTAINE

peut-être Marguerite, ∞(1) 14.2.1627 à François HENRY (Aubin FONTAINE est témoin); ∞(2) 11.7.1631 à François MERCIER

Geneviève, b 6.8.1624, m Geneviefve FONTAINE, p Anthoine BOSSUOT, ∞(1) /1645 à Louis GRESSEY; ∞(2) 2.12.1684 à François BALLIGAULT, charpentier, ° ca 1625/1634

Aubin FONTAINE, et Louis DANTIGNY, son petit-fils par alliance, sont cités parmi les descendants de Jacquin MERLIN, ancêtre de Marguerite MERLIN, sans doute belle-mère d'Aubin^{134, 135}.

134 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraquet, les héritiers de Jacques MERLIN déclarent:

➤ 5 quartiers de terre en la rue Chèvre (en marge Ambroise SIMON en tient la moitié)

Anthoine P.TEAU à cause de Jeannette sa femme auparavant de feu Simon COLLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN, déclare:

➤ la moitié de 5 quartiers

Lesdits héritiers déclarent:

➤ 3 quartiers de terre en la rue de Courmont (en marge Jean BOSSUET, Loys DANTIGNY, Aubin FONTAINE et autres tiennent)

Lesdits héritiers Simon MERLIN déclarent:

➤ 2 arpents de terre rue de Courmont (en marge Bernabé MERLIN, les héritiers Maître GUION et la veuve FONTAINE)

➤ 3 quartiers de terre en Chesne

➤ 3 quartiers de terre en Chiatre

Déclaration faite par Antoine P.TEAU pour les 4 articles ci-dessus [AD 10 - 24 H 118]

135 Censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin:

Le 13.9.1530 et 21.4.1531, et dans un censier non daté, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

➤ 5 quartiers de terre rue Chèvre

➤ 3 quartiers de terre rue de Cormont

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

➤ 1/2 arpent de terre

➤ 3 quartiers de terre au Chesne

➤ 3 quartiers de terre en Chiatre

Dans un censier non daté, les héritiers de Simon Jacquin MERLIN font la même déclaration.

Le 3.2.1532, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

➤ 5 quartiers de terre rue Chèvre (les héritiers de feu Maître Jean GUYON & Denis PHILIPPE à cause de sa femme tiennent en 1623)

➤ 3 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Jean BOSSU et les enfants de feu Louis DANTIGNY)

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

➤ 1/2 arpent de terre rue de Cormont (Ambroise BARBOTIN tient en 1623)

➤ 3 quartiers de terre au Chesne

➤ 3 quartiers de terre en Chiatre

Anthoine PROTEAU à cause de Jehannette sa femme et auparavant de Simon MERLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN en détiennent la moitié. Ledit Anthoine P.TEAU paye.

Le 18.6.1548, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

Geneviève FONTAINE, marraine en 1624 d'une fille d'Aubin FONTAINE, est probablement la fille de Claude FONTAINE le jeune. Il y a peut-être une parenté entre Aubin et Claude.

I.1. Sébastien, signe: S Fontaine avec paraphe, greffier en la justice de Saint-Aubin, vigneron, praticien, ! en 1621-1656, (†) 29.11.1661 proche sa femme, ∞ /1624 à Claude VAUCOULOIRS, (†) 7.11.1661, probablement fille de Martin V. de Quincey

Sébastien FONTAINE paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1621 et 1623*.

En 1632, Sébastien FONTAINE, greffier en la justice de Saint-Aubin prend un bail avec Martin VAUCOULOIRS (sans doute son beau-frère). Il signe^{137, 138}.

En 1634 et 1636, Sébastien FONTAINE, greffier en la justice de Saint-Aubin prend le bail d'une terre. Il signe "S Fontaine" avec paraphe^{139, 140}.

En 1637, Sébastien FONTAINE, greffier en la justice de Saint-Aubin, et Richard GARNIER, reconnaissent une dette à l'Abbaye du Paraquet pour la coupe d'un bois¹⁴¹.

136 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Sébastien FONTAINE paye en 1621-1623. Il paye en 1621 pour sa maison acquise de M.re Hubert GUICHON - doit lods et ventes -

137 Le 1.12.1632, Sébastien FONTAINE, qui signe, greffier en la justice de Saint-Aubin, et Martin VAUCOULOIRS, qui ne sait pas signer, tonnelier demeurant à Quincey, prennent des religieuses du Paraquet le bail à prix d'argent de la coupe de la moitié d'une pièce de bois taillis appelé "le bois de la Pretresse" [AD 10 - 24 H 93]

138 Martin VAUCOULOIR, tonnelier à Quincey, est cité dans un contrat du 3.12.1636 pour le cinquième d'un arpent de terre en indivis avec ses co-héritiers [AD 10 - E* 2926]

A Quincey, b 27.5.1629 de Jehanne, fille de Martin VAUCOULOIRS et Phileberte

139 Le 4.3.1634, Sébastien FONTAINE, greffier en la justice de Saint-Aubin (signe "S Fontaine" avec paraphe) prend de Simon PARISOT, écuyer, seigneur du port de Nozeaux, le bail de 5 arpents de terre. Le même jour, transport des 5 arpents de Sébastien FONTAINE à Marguerite JANNERAT, veuve de Maître Jeh. GALLOYS, lieutenant en la justice de Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/8]

140 Le 8.5.1636, Marguerite GENNERAT, veuve de feu Jehan GALLOYS, laboureur à Saint-Aubin, et Sébastien FONTAINE, manouvrier audit lieu, prennent de Simon PARISOT, écuyer, seigneur du port de Nozeaux, le bail d'un arpent de pré en 3 pièces sis en la prairie de Marnay/Seine. Elle ne sait pas signer et lui signe "S Fontaine" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/9]

141 Le 5.1.1637, devant Simon PARASTRE, notaire royal à Marnay, Sébastien FONTAINE, greffier en la justice de Saint-Aubin, qui signe, et Richard GARNIER, manouvrier à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, promettent de payer aux religieuses du Paraquet 70 livres

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclét est cité plusieurs fois Sébastien FONTAINE¹⁴².

En 1642, Sébastien FONTAINE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁴³.

En 1646, Sébastien FONTAINE, greffier, est assigné comme témoin avec d'autres habitants de Saint-Aubin dans une procédure concernant le moulin banal de Saint-Aubin¹⁴⁴.

En 1647, Sébastien FONTAINE est cité dans le censier de Quincey dans la déclaration des héritiers de feu Martin VAUCOULOIRS (sans doute son beau-père)¹⁴⁵.

En 1648, Sébastien FONTAINE est nommé dans une enquête parce qu'on a trouvé dans sa maison, 62 pieds de jeunes chêneaux¹⁴⁶.

En 1654, Sébastien FONTAINE, praticien à Saint-Aubin, passe un marché avec les assesseur et collecteur des tailles de Saint-Aubin. Il signe "S Fontaine" avec paraphe¹⁴⁷.

tournois pour la coupe et tonture de 9 arpents au Bois Taillis [AD 10 - 24 H 118]

142 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Sébastien FONTAINE

En l'Essart:

Déclaration de Maître Jasq AULBERT et Sébastien FONTAINE

Déclaration de Sébastien FONTAINE [AD 10 - 24 H 105]

143 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Sébastien FONTAINE [AD 10 - E* 2879]

144 Le 11.4.1646 comparaissent Claude GILPE, marchand, Jehan GILLES, lieutenant en la mairie, Bon CLEREAU, procureur, Sébastien FONTAINE, greffier, Nicolas MAISTRE, sergent en la mairie, Turpin COURTOIS, Charles PIBACOUR, Michel PONCE, ... [AD 10 - E* 2864]

145 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration des hoirs de feu Martin VAUCOULOIRS est payée par François HERVE en 1646, Jean VAUCOULOIRS, tuteur, et Bastien FONTAINE en 1647, Estienne ALIX en 1653, Nicolas CADET, époux de Charlotte VAUCOULOIRS en 1654 [AD 10 - E* 2932]

146 Dans une enquête du 11.2.1648 sont cités:

➤ Sébastien FONTAINE. On a trouvé en sa maison, dans un petit bas coté du logis, 62 pieds de jeunes chêneaux de 7 à 8 pieds. Il est représenté par Jehan GUILLEMARD.

➤ François GALLOYS, à Saint-Aubin, parlant à sa femme. On a trouvé sous une petite écurie une charrette avec 2 ridelles de bois de chêne qui est toute neuve, longue de 15 à 16 pieds, et 2 gros limons de chêne de 16 à 17 pieds de long, cachés de foin. Estienne BABELIN est cité gardien.

➤ Jehan PARASTRE, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2821]

147 Le 25.8.1654, marché entre Sébastien FONTAINE, qui signe "S Fontaine" avec paraphe, praticien à Saint-Aubin, et François MAISTRE et Nicolas ANCEAU, assesseur et

En 1656, Etienne AUBERT passe une reconnaissance pour une rente due par Sébastien FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin¹⁴⁸.

Sébastien FONTAINE et Claude VAUCOULOIRS sont les parents de:

Laurent, b 11.8.1624, p Edmé LE GALOIS, m Loise PREVOST, (†) 10.1.1644 dans l'église, proche l'autel de la Vierge

Jean le jeune, ne sait pas signer

Jean le jeune fils de Sébastien FONTAINE est parrain le 1.4.1645 d'un fils de Jean REGNARD

Jeanne, probablement ° ca 1630, (†) 16.3.1700, ∞ / 1657 à Louis DANTIGNY, manouvrier, † /1673

Jeanne fille de Sébastien FONTAINE est , marraine le 8.11.1647 avec Jean FONTAINE le jeune d'une fille de Louis GRESSÉ et Geneviève FONTAINE

I.1.A. Jean le jeune, Honorable Homme, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1643-1678, † 1678/1688

Jean FONTAINE le jeune est cité pour avoir repris des vignes de l'Abbaye du Paraclét déclarées lors d'un arpentage en 1638 par Jean BOSSUOT¹⁴⁹ et par les héritiers de Michel MASSEY¹⁵⁰.

En 1643, Jean FONTAINE et François BILLOU possèdent à cause de leurs femmes une maison rue de Cormont déclarée en 1532 par Jean MORANGE et Pierre BLANCHART puis en 1623 à Henriette FONTAINE veuve de Nicolas MIGOURDIN¹⁵¹.

En 1653, Jean FONTAINE est cité dans le censier de Quincey pour avoir épousé la veuve de Jean CAILLÉ¹⁵².

collecteur des tailles [AD 10 - 2E 66/15]

148 Le 25.3.1656, reconnaissance d'Etienne AUBERT, vigneron à Saint-Aubin pour une rente sur une pièce de 1 quartier de vigne due par Sébastien FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/15]

149 Déclaration lors de l'arpentage de Saint-Aubin en 1638 d'une terre à J. BOSSUOT, reprise par Jean FONTAINE le jeune, Jacque BAILLE et Fiacre CAILLÉ [AD 10 - 24 H 105]

150 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration des héritiers de Michel MASSEY, plus tard à VALLÉE et LAVOCAT

Déclaration des héritiers de Michel MASSEY, plus tard à LAVOCAT et Jean FONTAINE le jeune [AD 10 - 24 H 105]

151 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Jehan MORANGE et Pierre BLANCHART par indivis :

➤ pour une maison rue de Cormont (en 1623 à Henriette FONTAINE veuve de feu Nicolas MIGOURDIN, en 1626 à ... MYGOURDIN, en 1643 à François BILLOU et Jehan FONTAINE à cause de leurs femmes

➤ une oche rue de Cormont à Jeanne GENNERAT dite Jeanne GREFFIER (?) [AD 10 - 24 H 81bis]

152 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Jean CAILLÉ, laboureur, paye en 1648-1651, sa veuve paye en 1652-1653, Jean FONTAINE a épousé la veuve en 1653 [AD 10 - E* 2932]

En 1678, Jean FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, déclare des vignes baillées des religieuses du Paraclet. Il ne sait pas signer¹⁵³.

En 1688 et 1703, à propos d'un bail de vignes accordé par les religieuses du Paraclet, sont citées les deux filles de feu Honorable Homme Jean FONTAINE le jeune, vigneron demeurant à Saint-Aubin: Marguerite et Marie, épouses de Nicolas ADAM, jardinier, et Nicolas SANSON, laboureur demeurant à Barbuise^{154, 155}.

∞ 24.11.1642 à Marie MIGOURDIN, (†) 21.1.1653

Edmé, b 21.8.1644, p Edmé FONTEINE, signe: E Fontaine, m Françoise CAILLET, épouse de Anthoine BOSSU, ∞ à Martine DESQUAINS Nicole, b 4.3.1647, p Pierre BARDY, m Nicole VIAT

∞(2) /1653 à Charlotte GUILLEMARD, fille de Jean G. et Jeanne DIRESNE, ∞(1) à Jean CAILLÉ

Marguerite, b 29.8.1654 Quincey, p Jean DUREAU, m Margueritte ROBIN, ∞ 24.11.1670 à Nicolas ADAM, de Saint-Hilaire, ° ca 1645, † 24.11.1680 Marnay/Seine, fils d'Ambroise A., † /1670

Marthe, b 8.10.1657 La Chapelle-Godefroy, p Laurent JANNOST, m Marthe CADET

Marie, b 9.4.1667, p Honorable Homme Claude GALLION, m Marie FROUT, ! en 1679, ∞ à Nicolas SANSON, des Planches

Edmé FONTAINE, parrain en 1644 est probablement le fils de Aubin FONTAINE. Jean est vraisemblablement le fils de Sébastien FONTAINE cité en 1645.

I.1.A.1. Edmé, ne sait pas signer, tisserand de toile à Marnay, vigneron, ! en 1688-1708, (†) 17.10.1701 Marnay/Seine¹⁵⁶, ∞ 5.9.1667 à Martine DESQUAINS, de Quincey, (†) 7.8.1700 Marnay/Seine¹⁵⁷, † la nuit précédente, fille de François D. et Sirette CAILLÉ

En 1688, Edmé FONTAINE, vigneron, fils de Marie MIGOURDIN, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin¹⁵⁸.

En 1690, Edmé FONTAINE, tisserand en toile à Marnay/Seine et Pierre PROTIN (son beau-frère) font un procès à Pierre GUYOT à propos d'un leg de la succession de sa femme Gervaise DESQUAINS (probablement leur cousine)¹⁵⁹.

En 1698, Edmé FONTAINE, tisserand en toile à Marnay/Seine, et Martine DESQUAINS, son épouse, vendent des terres à Saint-Aubin à Jérémie PETIT¹⁶⁰.

En 1708, le censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin fait mention d'une pièce de terre délaissée en friche par Edmé FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, qui en jouit comme héritier de Marie MIGOURDIN, sa mère¹⁶¹.

Edmé FONTAINE, tisserand à Marnay/Seine, fait une déclaration non datée au censier de Saint-Aubin¹⁶².

Edmé FONTAINE et Martine DESQUAINS sont les parents de:

153 Le 12.9.1678, Jean FONTAINE, qui ne sait pas signer, vigneron à Saint-Aubin, déclare 1 quartier de vigne à Potière baillé des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

154 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Fiacre DANTIGNY, manouvrier à Saint-Aubin, fermier et locataire de Nicolas SANSON, époux de Marie FONTAINE, demeurant aux Planches, et Nicolas ADAM, tuteur des mineurs de lui et feu Marguerite FONTAINE, demeurant à Marnay, lesdites FONTAINE filles de feu Jean FONTAINE le jeune, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

155 Le 19.9.1688, Nicolas ADAM, jardinier, qui ne sait pas signer, et Nicolas SANSON, laboureur demeurant à Barbuise, qui signe "N Sanson", prennent des religieuses du Paraclet, le bail de vignes à Pothièrre provenant de Marg.te et Mary FONTAINE, femmes des requérants, filles de Honorable Homme Jehan FONTAINE le jeune, vigneron demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]

156 Témoins: Nicolas ADAM père, beau-père (!) dudit défunt, Nicolas ADAM fils dudit ADAM, neveu du défunt

157 Témoin: Edmé FONTAINE, son mari, ne sait pas signer

158 En 1688, déclaration de Edmé FONTAINE, vigneron, fils de Marie MIGOURDIN [AD 10 - 24 H 105]

159 Le 17.5.1690, Pierre PROTIN, vigneron à Saint-Aubin, et Edmé FONTAINE, tisserand en toile demeurant à Marnay, d'une part, et Pierre GUYOT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, d'autre part, sont en procès pour lequel une sentence de la justice de La Chapelle-Godefroy a été rendue le 29.3.1690. Il consentent que les legs portés au testament de feu Gervaise DESQUAINS, femme dudit GUYOT, soient exécutés selon la sentence. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/30]

160 Le 11.6.1698, Edmé FONTAINE, tisserand en toile à Marnay, époux de Martine DESQUAINS, vend des terres à Saint-Aubin à Hieremie PETIT, cabaretier à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/35]

161 En 1708, Edmé ADAM, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui signe, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce délaissée de toute mémoire d'homme, et d'une pièce délaissée en friche par Edmé FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, qui en jouit comme héritier de Marie MIGOURDIN, sa mère [AD 10 - 24 H 58]

162 Déclaration non datée d'Edmé FONTAINE, tisserand à Marnay, pour 1 arpent, 36 cordes [AD 10 - E* 2876]

Anne, b 2.9.1669, p Noble Hoe. Alexandre DESMASSUES, Quincey, fils de Noble Hoe. Claude D. et Damoiselle Edmée DE MOMMARTIN, m Anne BARRAT, fille de † Honorable Hoe. Jean B. et Nicole CROSLETTE Martine, ne sait pas signer, ° & b 18.5.1672, p Charles AUBERT, m ... BAILLET, † en 1689
Jeanne¹⁶³, ne sait pas signer, ° 6.4.1676, b le 7, p Adrian BOISIN, musnier, m Jeanne FONTAINE, épouse de Nicolas ANCEAU
Edmé, ne sait pas signer, manouvrier à Marnay, ° & b 5.4.1685, b Edmé VAILLANT, ne sait pas signer, m Genevieve PROTIN, ne sait pas signer, fille de Pierre P. et Marie DESQUAIN, ∞ 3.11.1705 Marnay/Seine¹⁶⁴ à Marie LENOIR, fille de Henry L., † /1705, et Marthe CADET

J. Nicolas, vigneron, † en 1643

En 1643, Nicolas FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, constitue une rente¹⁶⁵.

K. Jeanne, † & (†) 12.12.1650

FONTAT

A. Nicolas, † en 1581-1593, ∞ /1581 à NN.¹⁶⁶

Nicolas FONTAT paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1581 et 1585, en particulier à cause de sa femme¹⁶⁷.

En 1591, Nicolas FONTAT comparait avec d'autres habitants de Saint-Aubin sur le rôle et état de la formation des Eaux-et-Forêts¹⁶⁸.

163 b 5.3.1701 Marnay/Seine de Marie, fille illégitime de Jean-Baptiste NAVIER (?), marinier de Nogent/Seine, et de Jeanne fille d'Edmé FONTAINE et feue Martine DESQUINS, (†) 4.5.1701 Marnay/Seine

b 13.5.1704 Marnay/Seine de Pierre, fils de Jeanne FONTAINE. D'après une déclaration faite le 2.5.1704 devant le prévôt de Marnay, elle était enceinte de Pierre ANCEAU, voiturier par eau à Marnay

164 Témoins de l'époux: Pierre PROTIN, oncle, Edmé VAILLANT, parrain

165 Dans un inventaire de Jacques PARASTRE en 1675 à Marnay figure un contrat de constitution de rente du 7.2.1643 par Nicolas FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, à Honnête Femme Elizabeth LE BEGUE; reconnaissance du 24.2.1670 par Jean BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, à Jacques PARASTRE [AD 10 - 83 H 1]

166 A Quincey, † 1.4.1610 de Barbe, femme de Nicolas FONTAT

167 Nicolas FONTAT paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme en 1581-1583; il paye en 1584; il paye avec Nicolas PILLEAVOINE en 1585 [AD 10 - E* 2881]

168 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour Saint-Aubin: Nicolas PILLAVOINE, Nicolas FONTAT, Jehan HUCGUENIN, Jehan LORMIER, Hilaire DESQUINS, Edmé LA... (LAUNAY ?), Jehan LANGAR, Estienne COLAS, François GALLOYS l'aîné, Pierre JULLOT, Simon JULLOT, Jehan MAROTTE, Germain VOITURIN [AD 10 - E* 2801]

En 1593, Nicolas FONTAT fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁶⁹.

FORGEOT

A. Edmé, ∞ /1661 à Marie CHOTELEUR
Catherine, b 6.2.1661, p Edmé ADAM, m Barbe BOSSUOT
Edmée, b 24.3.1663, p Jean FROUT, m Edmée DES MASSUS

FOURRETIER ou FORESTIER

A. Jacquin

Fiacre, de Ferreux, ∞ à Nicole

A.1. Fiacre, † en 1584, ∞ ?1.1581 La Chapelle-Godefroy à Nicole, ∞(1) à Michel ROUSSAT

Fiacre FOURRETIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1584¹⁷⁰.

FOZARD

A. Nicolas dit Colart, † en 1572-1575

En 1574, Nicolas FOZART fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin^{171, 172}.

Nicolas FOZART dit Colart paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1572 et 1575¹⁷³.

FROMINET

A. Richard, † /1491

Les héritiers de Richard FROMINET paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491 et 1494¹⁷⁴.

169 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas FONTAT paye censive en 1593 [AD 10 - E* 2883]

170 Fiacre FOURRETIER paye censive à Saint-Aubin en 1584 [AD 10 - E* 2881]

171 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Nicolas FOZART pour 1 article [AD 10 - E* 2882]

172 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 1.10.1574 de Nicolas FOZART, pour:

- demi-arpent demi-quartier de vigne en une pièce à Saint-Aubin au lieudit près les garennes, entre Jeh. MIGORDIN et le chemin commun, les garennes et -
- Taxé à 2 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

173 Nicolas FOZART dit Colart paye censive à Saint-Aubin en 1572-1575; Mathias SOMMILLON paye à sa décharge en 1576 [AD 10 - E* 2881]

174 Les héritiers de Richard F...ER ou FAVIER payent cens à Saint-Aubin en 1491; les héritiers de Richard FROMINET payent à Saint-Aubin en 1491; les héritiers de Richart FRIN...ART payent en 1494 [AD 10 - E* 2880]

FRICAULT

A. Jean, pâtissier à Nogent/Seine, † /1675

La succession de Jean FRICAULT et Marie LE LOUP est évoquée dans une vente de terre à Saint-Aubin en 1675¹⁷⁵.

En 1671, Marie LE LOUP, veuve d'Edmé ROB(EL)IN, vigneron à Fouchère, paroisse de Chalautre-la-Grande, intervient dans un contrat. Elle est alors en son lit malade¹⁷⁶.

En 1681, Nicolas ROYER, serrurier à Donnemarie, et Marguerite FRICAULT, sa femme, interviennent dans un contrat avec un ayant droit d'Edmé ROBELIN. Il signe "Nicolas Royer" suivi du dessin d'une clé, elle ne sait pas signer¹⁷⁷.

∞ à Marie LE LOUP, ∞(2) à Edmé ROBELIN

Marie, ∞ à Antoine MAILLART, voiturier par eau à Nogent/Seine

Marguerite, ∞ à Nicolas ROYER, serrurier à Donnemarie

FROMONT

A. André, † /1665, ∞ à Jeanne BISSON

André, ∞ 9.7.1665 La Chapelle-Godefroy à Marthe SURTIN, ∞(1) à Edmé TROTIN

FROU

A. Jean, Maître, Honorable Homme, signe: J Frou avec paraphe, meunier au moulin du Paraclet, ! en 1656, ∞ /1656 à Martine DE LA FORCE ou LA FOSSE

En 1655, 1656 et 1665, Jean FROU, meunier du moulin du Paraclet, prend le bail du moulin du Paraclet¹⁷⁸.

175 Le 30.6.1675, Antoine MAILLART, voiturier par eau demeurant à Nogent/Seine et Marie FRICAULT sa femme, vendent à Maître Pierre PILLAVOINE, pro. en la mairie de Saint-Aubin, 2 arpents 1/2 de terre faisant partie de 18 arpents à Saint-Aubin, à partager avec Nicolas ROYER, serrurier demeurant à Donnemarie, à cause de Marguerite FRICAULT sa femme, et Edmé ROBELIN, clerc au palais, enfants et héritiers lesdits FRICAULT de feu Jean FRICAULT, pâtissier à Nogent/Seine, et Marie LE LOUP. L'acte est signé "P Pillavoyne" avec paraphe, "Anthoine Maillard", "Marie Fricoud" [AD 10 - 2 E 66/25]

176 Le 6.12.1671, Marie LE LOUP, veuve d'Edmé ROBIN, vigneron à Fouchère, paroisse de Chalautre la Grande, en son lit malade, à la requête de Maître Pierre PILLAVOINE, greffier de justice à Saint-Aubin, contre Angélique MAISTRE, veuve de Jean SIMON, laboureur à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/23]

177 Le 3.5.1681, Nicolas ROYER, serrurier à Donnemarie, qui signe "Nicolas Royer" suivi du dessin d'une clé, et Marguerite FRICAULT, sa femme, qui ne sait pas signer, interviennent dans un contrat avec Maître Jacques DONDEAU, ayant les droits de Edmé ROBELIN [AD 10 - 2 E 66/27]

178 Le 23.10.1655, Jehan FROUST, meunier demeurant au

En 1656, Jean FROU, meunier du moulin du Paraclet, prend de Claude GALLION, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, le bail du moulin à eau banal¹⁷⁹.

Jean FROU et Martine DE LA FORCE sont les parents de:

Jacques, b 26.9.1656, p Jacq. DROIT, m Marguerite NOSDIN, de Marnay

Marguerite, b 17.7.1659, p Louis DANTIGNY, m Marguerite PLUOT, Crancé, (†) 25.7.1659

Louise Marie, b 11.2.1666, p Messire Louis MAHAULT, p.tre de Madame l'abbesse du Paraclet, m Honneste Femme Marie COLLERON, épouse de M.e Jean COIGNARD, des affaires de Madame DU PARACLET

Paraclet, prend des religieuses du Paraclet le bail pour 3 ans du moulin du Paraclet.

Le 1.1.1656, autre bail à Jehan FROUST

Le 9.6.1665, Jean FROU, meunier du moulin du Paraclet, prend des religieuses du Paraclet le bail pour 6 ans du moulin du Paraclet. Il signe [AD 10 - 24 H 3]

179 Le 21.1.1656, Jean FROU, meunier du moulin du Paraclet prend de Maître Claude GALLION, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, le bail du moulin à eau banal [AD 10 - 2E 66/15]